

B Politique

La Presse

Montréal,
mardi
6 juin
2000

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / CYBERPRESSE

Un avocat dénonce le « sénat » du patronat

La Commission des lésions professionnelles verse jusqu'à 60 000 \$ par an à des membres qui n'ont aucun pouvoir décisionnel

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Des représentants du patronat reçoivent jusqu'à 60 000 \$ par an pour jouer un rôle non décisionnel lors des audiences de la Commission des lésions professionnelles.

« C'est du patronage institutionnalisé, du favoritisme érigé en système », dénonce l'avocat Marc Bellemare, qui a obtenu de la CLP les revenus de ces délégués en invoquant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.

M^e Bellemare souligne que l'approbation par le gouvernement des listes des membres patronaux et syndicaux qui siègent à la CLP n'est qu'une formalité et que le patronat en a fait une sorte de sénat en y déléguant sa « ligue du vieux poêle » d'hommes d'affaires à la retraite.

Seize sexagénaires apparaissent parmi les 30 membres patronaux les mieux rétribués en 1998 et 1999. Au premier rang, on trouve Alexandre Beaulieu, 68 ans, un ancien membre du conseil d'administration du Conseil du patronat (CPQ) qui a gagné 60 000 \$ d'avril à décembre 1999.

Quinze membres patronaux avaient déjà reçu plus de 40 000 \$ en neuf mois en 1999, en honoraires et frais de voyage, comme le dé-

montrent les documents obtenus par M^e Bellemare. En 1998-99, cinq membres avaient gagné plus de 50 000 \$. Du côté syndical, un seul assesseur a gagné plus de 40 000 \$ d'avril à décembre 1999. Il s'agit de Gérald Dion, de la FTQ, qui a reçu 52 000 \$.

Les honoraires et frais des membres coûtent 4,2 millions par année à la CLP, créée en avril 1998, qui dispose d'un budget de 44 millions provenant de la caisse de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Leur mandat est d'un an. On en compte 197, dont 69 patronaux et 128 syndicaux. Les commissaires qui président les audiences gagnent entre 67 000 \$ et 89 000 \$. Ils sont désignés par le gouvernement.

M^e Bellemare, qui s'est fait connaître en questionnant le sacrosaint principe du *No fault* en matière d'accidents de la route, enfourche un nouveau cheval de bataille : la remise en question du paritarisme, au nom duquel on a introduit ces délégués dans le pro-

cessus d'appel des accidentés du travail. « Le paritarisme est une belle notion en principe, mais c'est devenu un prétexte à un exercice de patronage au fil des années. »

Le coût du paritarisme

« C'est vrai qu'il y a un coût », dit Sylvain Gendreau, directeur du bureau du président à la CLP. Mais le processus vise aussi à « humaniser, simplifier et accélérer » la contestation des décisions de la CSST, ajoute-t-il. Et ce sont les employeurs qui paient les coûts de la CSST et de la CLP, note M. Gendreau.

Chaque cause est entendue par un commissaire, un membre patronal et un syndical. La décision revient au commissaire, même si, lors du délibéré à huis clos, les membres peuvent argumenter. « Les membres sont quand même actifs à l'audience, plaide M. Gendreau. Ils ont le droit de poser des questions. » Un code de déontologie des membres et commissaires a par ailleurs été soumis au gouvernement pour approbation, ajoute-t-il.

Si les membres patronaux gagnent plus, c'est qu'ils sont moins nombreux que les délégués syndicaux et qu'ils sont plus disponibles, dit Sylvain Gendreau. Quant à la rémunération, elle est fixée par règlement : 300 \$ par séance d'au-

plus six heures et 25 \$ pour toute période additionnelle de 30 minutes. Si la séance est annulée à moins de 48 heures d'avis, le membre reçoit deux tiers des honoraires. Or, le taux de remises demeure assez élevé, à 37 %, même si les délais sont passés à 5,2 mois avant les remises, comparativement à 12,8 mois en 1997-98.

« Ce n'est vraiment pas un sénat pour nous », objecte de son côté le président du CPQ, Gilles Taillon. « On savait que M. Beaulieu était disponible. Il y avait un *backlog* important (de dossiers de l'ancien système de révision paritaire). Il a été utilisé beaucoup. Il a rendu service au système. »

Selon M. Taillon, les délégués patronaux sont recrutés pour leur expérience pertinente, comme à la direction des ressources humaines de compagnies. Leur revenu moyen est de 30 000 \$, dit-il. « Il y a un coût, on ne le nie pas, mais on se dit que les bénéficiaires sont supérieurs aux inconvénients de ne pas avoir l'éclairage nécessaire », ajoute le président. « On trouve cependant qu'il y a beaucoup trop de remises, qui engendrent des coûts chez nos assesseurs. »

Critiques au Barreau et à la CSN

Marc Bellemare n'est pas le seul

à s'interroger sur le rôle des membres à la CLP. En décembre 1998, dans une lettre à la ministre du Travail, Diane Lemieux, le bâtonnier du Québec, Jacques Fournier, écrivait : « Nous ne voyons pas en quoi la présence de ces membres non-commissaires peut rehausser la qualité de la justice au sein de la commission ».

« Il arrive fréquemment que les questions posées par les membres non-commissaires n'aient que peu ou aucune pertinence en rapport aux droits à décider », écrivait encore M^e Fournier, qui s'inquiétait également, tout comme M^e Bellemare, de ce que les accidentés n'aient pas connaissance des débats à huis clos entre commissaires et membres. Un porte-parole du Barreau du Québec nous a confirmé que sa position n'avait pas changé depuis.

« C'est un système paritaire qui encourage les *fiotes* », renchérit le président de la CSN, Marc Laviolette. « Ils n'influencent même pas la décision. Il n'y a qu'un décideur sur le banc. » La CSN entend remettre en question sa participation à la CLP au cours d'un conseil confédéral où on en fera le bilan.

Tom Long recrute 6000 Québécois

ALEXANDRE SIROIS

La campagne de Tom Long au Québec va bon train. Un des trois principaux candidats à la direction de l'Alliance canadienne, M. Long a annoncé hier qu'il avait jusqu'ici recruté 6000 membres dans la province.

« Nous sommes très satisfaits de notre progrès au Québec et de la réaction que nous suscitons, a affirmé hier M. Long, en conférence de presse à Montréal. C'est une percée significative. »

De retour d'un séjour au Saguenay, l'ancien stratège des conservateurs ontariens avait rapporté une boîte en carton contenant environ 2400 demandes d'adhésion au nouveau parti de droite, provenant du Saguenay, de la Mauricie et de la région de Québec.

Récoltées par une organisatrice du Saguenay, les demandes ont été signées par des Québécois qui voteront vraisemblablement pour M. Long lors de l'élection du chef de l'Alliance canadienne, le 24 juin prochain.

Le porte-parole du politicien, Pierre Miquelon, a affirmé que cette performance était supérieure à celle des deux plus sérieux rivaux de M. Long, Preston Manning et Stockwell Day. Au bureau de M. Manning, on a refusé de divulguer à *La Presse* le nombre de cartes de membres vendues au Québec. Il a par ailleurs été impossible d'entrer en contact avec l'organisation de M. Day.

Tarte aux bleuets

M. Long a passé la journée de dimanche et la matinée de lundi à Chicoutimi. Il s'est notamment inscrit à une session d'immersion en français à l'école des langues de l'Université du Québec. Un programme de quatre semaines qu'il suivra, qu'il soit élu ou non, a-t-il précisé.

« Je dois aller en immersion afin d'améliorer mes aptitudes », a dit hier M. Long, en anglais. À Chicoutimi, le politicien a également rencontré la famille Gagné, chez qui il habitera lors de son séjour à l'école des langues. Il a passé une nuit à leur résidence et, dit-on, en a profité pour goûter à la tarte aux bleuets.

M. Long a aussi rendu visite à l'ancien député conservateur de Chicoutimi, André Harvey. « Nous avons eu une bonne conversation à propos de la région et à propos de notre nouveau parti », a déclaré M. Long, précisant que le député était en période de réflexion.

« Il a eu beaucoup de courage de quitter le parti de (Joe) Clark, parce qu'il pensait que ce n'était plus le bon véhicule pour représenter sa circonscription, a poursuivi M. Long. Je voulais qu'il sache que nous développons l'Alliance canadienne et qu'il y a une grande place pour lui. »

Bouchard comme Harris

Questionné à savoir comment il comptait, avec son programme de droite, séduire l'électorat québécois traditionnellement social-démocrate, M. Long a déclaré que le premier ministre du Québec n'était pas très loin, idéologiquement, du premier ministre ontarien Mike Harris. « J'ai remarqué que votre premier ministre, Lucien Bouchard, s'est moqué de M. Harris. Puis, il a été réélu, et s'est mis à mettre en pratique ses politiques », a-t-il dit.

M. Long a ensuite affirmé que les résultats actuels de sa campagne au Québec étaient significatifs. « Vous ne recrutez pas le nombre de personnes que nous avons (recrutées) dans cette province s'il n'y a pas des gens qui demandent vraiment quelque chose de différent », a-t-il estimé, avant de lancer un appel aux libéraux provinciaux et aux adhérents. « Je veux qu'ils sachent qu'ils sont les bienvenus dans ce parti. »



Michel Gauthier



Peter MacKay



Jane Stewart



Gilles Duceppe

Comme Candide au champ de bataille

Tout le monde, aux Ressources humaines, était au courant des colossales erreurs administratives, sauf... la ministre Jane Stewart

GILLES TOUPIN

du bureau de La Presse, OTTAWA

Tout le monde savait depuis longtemps au ministère des Ressources humaines — sauf la ministre Jane Stewart elle-même, si on en croit ses affirmations — qu'une vérification interne de divers programmes de subventions et de contributions était en cours et qu'elle annonçait des erreurs administratives colossales touchant des programmes évalués à un milliard de dollars.

C'est du moins ce qu'a maintenu hier Jane Stewart aux Communes, malgré l'incrédulité et les hauts cris des partis d'opposition qui ont demandé à plusieurs reprises sa démission.

Assermenté ministre du Développement des ressources humaines le 3 août 1999, M^{me} Stewart a réitéré hier qu'elle n'avait été informée du fameux rapport de vérification interne du ministère que le 17 novembre 1999. Ce rapport, on s'en souvient, faisait état de ratés administratifs spectaculaires concernant des projets évalués à un milliard de dollars.

Or, des documents obtenus grâce à la loi d'accès à l'information révèlent en effet, bien avant cette date du 17 novembre 1999, que tous les hauts responsables au ministère travaillaient depuis des mois à contrer les effets nocifs de la divulgation

du rapport et à préparer un plan d'action pour assainir la gestion des programmes en question. Le 14 juin 1999, un premier rapport provisoire sur les manquements administratifs internes est complété ; les 27 et 28 juillet, une quarantaine de fonctionnaires de tous les coins du pays se réunissent pour étudier le problème ; le 9 août, M^{me} Stewart est informée par ses hauts fonctionnaires du contenu des grands dossiers de son ministère ; le 5 octobre, le rapport final de vérification est déposé au ministère. Des mémos, des courriers électroniques circulent depuis des semaines à travers le pays sur cette question entre les nombreux responsables régionaux et ceux d'Ottawa.

Dans une note interne préparatoire aux séances d'information prévues pour la nouvelle ministre en août 1999, il est en outre précisé que M^{me} Stewart demande à ce qu'on l'informe expressément des « dossiers chauds » de son nouveau ministère. La note en question révèle de plus que la séance d'information préparée pour elle par ses fonctionnaires le 9 août 1999 est consacrée au Fonds transitoire de création d'emplois et au Fonds canadien de création d'emplois, deux programmes où les cafouillages administratifs ont été majeurs.

« Il est tout à fait impossible, a déclaré

Peter MacKay, le leader en Chambre du Parti conservateur, que le bureau de la ministre ait caché à M^{me} Stewart une information politique aussi explosive. Il est également impossible de croire que personne n'a dit à la ministre, du moins verbalement, qu'il y avait un sérieux problème dans son ministère. »

Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, ne comprend pas pour sa part pourquoi M^{me} Stewart, si elle dit vrai, n'a pas congédié les fonctionnaires qui l'ont tenue dans l'ignorance. « Je pense que ce serait cela être compétent, a-t-il dit. Qu'elle prenne ses responsabilités ! Je suis sûr qu'elle ne le fera pas parce que je pense moi qu'elle était au courant. »

« Ou bien la ministre a été celle qui a coordonné la partie de cache-cache à laquelle on assiste à Développement des ressources humaines Canada depuis plus d'un an, a ajouté le bloquiste Michel Gauthier, ou bien elle a été la marionnette du bureau du premier ministre et de son sous-ministre qui aiment mieux réunir 40 fonctionnaires venant de partout au Canada pour leur parler des problèmes à DRHC, plutôt que d'en parler à elle, la nouvelle ministre. Ou elle est une marionnette, ou elle est le chef d'orchestre, mais dans les deux cas, elle doit démissionner. »

Les bleus du Québec condamnent le « beau risque » de Duceppe

ALEXANDRE SIROIS

Les députés conservateurs du Québec estiment que « le beau risque » du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, est voué à l'échec.

Samedi et dimanche, M. Duceppe a exhorté les partisans conservateurs qui souhaitent en finir avec le gouvernement libéral, à voter pour le Bloc aux prochaines élections. Il a soutenu que les conservateurs devaient prendre « le beau risque » et appuyer les bloquistes.

M. Duceppe reprenait à l'inverse, en quelque sorte, les propos de René Lévesque. En 1984, le premier ministre avait affirmé que les conservateurs de Brian Mulroney représentaient « un beau risque à courir pour le Québec ».

« Le mauvais risque, c'est de faire en

sorte que le gouvernement libéral soit réélu à la majorité », a répliqué hier l'un des trois députés conservateurs du Québec, André Bachand, qui juge la stratégie de M. Duceppe déraisonnable.

Député de Richmond-Arthabaska, M. Bachand estime au contraire que le Bloc et l'Alliance canadienne, favorisent l'élection du Parti libéral. « Pour éviter le mauvais risque, nous faisons nos devoirs pour être crédibles, suffisamment pour dire aux modérés du Parti réformiste (maintenant l'Alliance canadienne) et aux nationalistes du Québec de revenir avec nous pour faire vraiment une force pour battre les libéraux », a-t-il dit.

« Car la réalité électorale fait que, tant qu'il va y avoir deux partis régionaux, le Bloc et l'Alliance canadienne, c'est clair que ça représente la voix rapide pour un nouveau gouvernement libéral », a ajouté

M. Bachand, qui croit que le Parti de Joe Clark représente toujours la seule option nationale aux libéraux.

« Je ne vois pas comment les conservateurs pourraient appuyer des gens qui veulent séparer le pays. C'est impensable de demander ça », a pour sa part rétorqué la députée de Shefford, Diane Saint-Jacques.

Affirmant que « les souverainistes mous » ont des affinités avec le parti de Joe Clark, Mme Saint-Jacques va elle aussi à l'encontre de ce que suggère M. Duceppe.

« Je pense que c'est plutôt des gens qui ont anciennement appuyé le Bloc, qui veulent des gens qui défendent leurs intérêts et qui essaient de trouver une solution à l'impasse dans laquelle on est présentement, qui devraient voter pour le Parti conservateur », a-t-elle déclaré.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT
YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Une crise globale et mondiale

La crise de la santé est mondiale. Tous les pays industrialisés font face à la même équation impossible entre des ressources limitées et une pression provenant de besoins croissants.

Dans bien des esprits, notamment ceux des politiciens qui tentent de désamorcer les critiques dont ils font l'objet, ces allusions au caractère mondial du problème permettent de relativiser le sentiment d'urgence que suscite le débat sur la santé et, en fin de compte, de rassurer. Quand on se compare, on cesse de se désoler.

Pourtant, le fait que la crise de la santé soit globale n'a absolument rien de rassurant. Cela met plutôt en relief la constatation selon laquelle les régimes de santé sont aux prises avec des problèmes puissants qui échappent à notre contrôle.

Ce caractère global justifie que l'on aille regarder ce qui se passe dans d'autres pays. Il ne faut pas s'imaginer que de tels efforts nous permettront d'importer des recettes prêtes à être utilisées. Hélas! Les choses ne sont pas aussi simples. Les systèmes de santé de chaque société sont très différents les uns des autres, parce qu'ils sont le produit d'une histoire, de conditions particulières, de traditions et de valeurs qui sont propres à chaque culture. C'est également vrai des rapports que les citoyens de chaque culture entretiennent avec leur corps, avec la maladie ou avec le mode de vie.

Cependant, ces systèmes différents ont suivi, depuis quelques décennies, des cheminement similaires et ils sont maintenant confrontés à une crise qui prend les mêmes formes. Cette situation nouvelle amène les pays à converger les uns vers les autres et à développer des solutions qui comportent de nombreux points communs. Ces solutions communes permettent de dégager certaines leçons des comparaisons internationales.

Première leçon : en santé, il n'y a pas que les chiffres et l'argent qui comptent. Les comparaisons internationales ont en effet porté, dans un premier temps, sur les statistiques économiques. En 1992, à l'aube de la lutte contre le déficit, le Canada consacrait 10,2 % de son PIB à la santé, ce qui le classait au deuxième rang des grands pays industrialisés, après les États-Unis qui, avec des dépenses de 13,9 %, étaient hors catégories, mais loin devant le Royaume-Uni, avec moins de 7 %. Les compressions ont par la suite réduit cet effort en santé qui, en 1997, passait ainsi à 9,2 %. Cela place maintenant le Canada au quatrième rang, derrière les USA, toujours à 13,9 %, l'Allemagne et la France, qui n'ont pas freiné leurs dépenses et qui consacrent respectivement 10,7 % et 9,6 % de leur PIB à la santé. D'autres pays dépendent toutefois beaucoup moins; c'est le cas du Danemark, avec 8,0 %.

Ces écarts importants, pour des pays dont l'espérance de

vie et la performance sont similaires, ont largement alimenté l'idée voulant qu'il soit possible de faire plus avec moins. Ces comparaisons comportent toutefois d'importantes limites.

Les données ne tiennent pas compte du fait que les résultats de chaque pays dépendent largement de facteurs qui échappent aux réseaux de la santé : taux de pauvreté, niveau d'éducation, mode de vie, comme les habitudes alimentaires, le tabagisme, l'allaitement maternel, l'obésité ou la pratique du sport. Souvent, un pays dépensera moins en santé non pas parce qu'il gère mieux, mais parce que les pressions sur son système de santé sont moindres. Les comparaisons ne peuvent pas non plus mesurer les souhaits et les choix de chaque société, par exemple le fait que les Américains, culturellement allergiques aux attentes, soient prêts à payer cher pour réduire les délais.

Seconde leçon : le Canada n'a pas le monopole de la vertu et il y a de multiples façons d'atteindre des objectifs de justice et d'équité dont les Canadiens sont épris. Les systèmes de santé occidentaux, malgré leurs histoires différentes, ont un point commun : ils sont tous publics, à l'exception notable des États-Unis, où 46,4 % des dépenses de santé sont publiques, contre 70 % au Canada et 75 % en Europe de l'Ouest.

Mais le rôle précis de l'État dans chaque système varie considérablement. Le Canada a mis au point un véritable régime public, financé par les impôts, comme la Grande-Bretagne ou la Suède.

D'autres pays, comme la France, financent la santé par le biais d'une caisse à part, la Sécurité sociale, qui fonctionne un peu comme notre Régie des rentes. Les pays germaniques ont plutôt développé un système qui ressemble à notre assurance-médicaments, avec plusieurs assureurs.

Ces différences reflètent des visions divergentes du rôle de l'État. Dans tous ces cas, la présence publique vise à assurer justice et efficacité. Pour ce faire, certaines sociétés estiment que l'État doit être un acteur, qui procure les soins, comme ici, tandis que d'autres confient à l'État un rôle de gardien.

Cependant, il n'existe plus qu'un seul pays industrialisé qui impose le principe de ce qu'on appelle ici le régime « à une vitesse » : le Canada. Partout ailleurs, on permet une coexistence du privé et du public, on accepte que les citoyens puissent choisir de payer certains services de leur poche. Et c'est ainsi que les tickets modérateurs, les assurances additionnelles, les hôpitaux privés, qui relèvent ici du crime contre l'humanité, sont perçus comme parfaitement normaux ailleurs.

Troisième leçon : l'évolution des systèmes de santé à travers le monde montre la nécessité de réformes importantes. Toutes les sociétés industrialisées ont investi massivement dans leurs services de santé dans les années 50 et 60. La croissance soutenue et la progression démographique les rendaient confiantes de pouvoir financer cette explosion des dépenses. En gros, les dépenses de santé, qui s'élevaient à 3,9 % du PIB, en 1960, en moyenne dans les pays de l'OCDE, ont littéralement explosé pour passer à 7,2 %, en 1980, et pour continuer à augmenter, quoique plus modérément, à 7,9 %, en 1990.

Les résultats ont été fabuleux. Le développement accéléré des systèmes publics a d'abord permis une démocratisation de la santé et l'élimination des barrières économiques à l'accès. Il a également permis une amélioration marquée de l'état de santé des populations, une réduction importante de la mortalité infantile, la prolongation de l'espérance de vie. Au Canada, par exemple, de 1961 à 1996, l'espérance de vie à la naissance est passée de 74,3 à 81,4 ans pour les femmes et de 68,4 à 75,7 ans pour les hommes. Cette période faste des années 60 et 70 représente très certainement l'âge d'or de la santé, qui sert encore aujourd'hui de base de comparaison.

Mais la magie a été rompue au cours des années 70 avec le ralentissement durable de la croissance économique des pays occidentaux, le plafonnement de la croissance démographique et l'explosion des coûts. C'est à partir de cette période que les questions économiques et financières ont commencé à dominer les débats sur la santé.

La plupart des pays ont alors choisi de favoriser une pratique plus légère et moins coûteuse : chirurgie d'un jour, réduction des séjours hospitaliers, développement des soins à domicile, ce qui a mené à la réduction du nombre de lits et la fermeture d'hôpitaux. La réforme Rochon s'inscrivait parfaitement dans ces courants internationaux.

Dans une nouvelle phase de réflexion plus raffinée, d'autres tendances de réforme se dessinent partout à travers le monde, y compris dans les provinces canadiennes. On assiste à une convergence des approches qui, outre le passage des méthodes lourdes vers des approches plus légères, vont vers la régionalisation, vers des efforts pour se doter d'outils de connaissance et de contrôle, des mécanismes de concurrence interne, de nouvelles façons de financer les hôpitaux et de rémunérer les médecins. Nous verrons, dans les jours qui viennent, comment le Québec peut s'inscrire dans ces courants.

DEMAIN : LE PRIVÉ,
UN RÔLE LIMITÉ MAIS UTILE

Chirac de 7 à 5

Le président Jacques Chirac vient de proposer de diminuer le mandat présidentiel en France de sept à cinq ans. Cet amendement à la Constitution de la V^e République fera vraisemblablement l'objet d'un référendum à l'automne.

L'idée avait déjà été émise par Georges Pompidou, le successeur du président Charles de Gaulle, mais n'avait jamais été concrétisée. Après les deux septennats de François Mitterrand, il était devenu évident qu'un mandat aussi long constituait une anomalie pour un État démocratique moderne.

Le septennat était la règle dans les III^e et IV^e Républiques, mais le président n'avait alors pas de rôle politique.

Le septennat mène trop souvent à la cohabitation d'un gouvernement formé d'autres partis que celui du président. Cette direction bicéphale de l'État rend les Français mal à l'aise, peut-être parce que la France est un pays unitaire et que les pouvoirs régionaux sont extrêmement limités. Au Canada, aux États-Unis et dans d'autres fédérations, un affaiblissement temporaire du pouvoir central est ressenti de façon moins vive parce que les gouvernements provinciaux assurent la continuité dans les domaines qui leur sont propres.

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing avait proposé que le président ne puisse pas exercer plus de deux mandats de cinq ans, mais il n'a pas été suivi par la majorité de la classe politique française. Aux États-Unis, toutefois, la limite de deux mandats de quatre ans existe, de telle sorte que le président Clinton ne pourrait pas se présenter aux élections en novembre prochain. Cette règle est une coutume qui remonte à Thomas Jefferson et qui est inscrite dans la Constitution depuis les deux derniers mandats de Franklin Roosevelt, pendant la guerre. Cependant, la limitation des mandats et la cohabitation avec un Congrès contrôlé par un autre parti n'ont pas nui à l'efficacité de présidents tels Harry Truman, Richard Nixon et Bill Clinton.

Au Canada, il n'y a pas de limite au nombre de mandats que peuvent exercer les premiers ministres. C'est vraisemblablement un garde-fou inutile dans un régime parlementaire, où les électeurs ont appris à anéantir les majorités qui ne remplissent plus leurs attentes, comme il y en a de nombreux exemples au Canada, au Québec et en Grande-Bretagne.

Le changement constitutionnel proposé en France est simple, mais il soulève des difficultés insoupçonnées. Certains veulent aller plus loin et parlent de l'avènement d'une VI^e République. Cela vient du fait que, comparée aux constitutions américaine et canadienne, celle de la France est très jeune. Elle n'est pas encore entourée et arrondie par la tradition, ce qui la rendrait plus pratique et plus efficace. Cet élément informel est d'ailleurs d'une grande importance en Angleterre, où on n'a même pas de véritable constitution écrite.

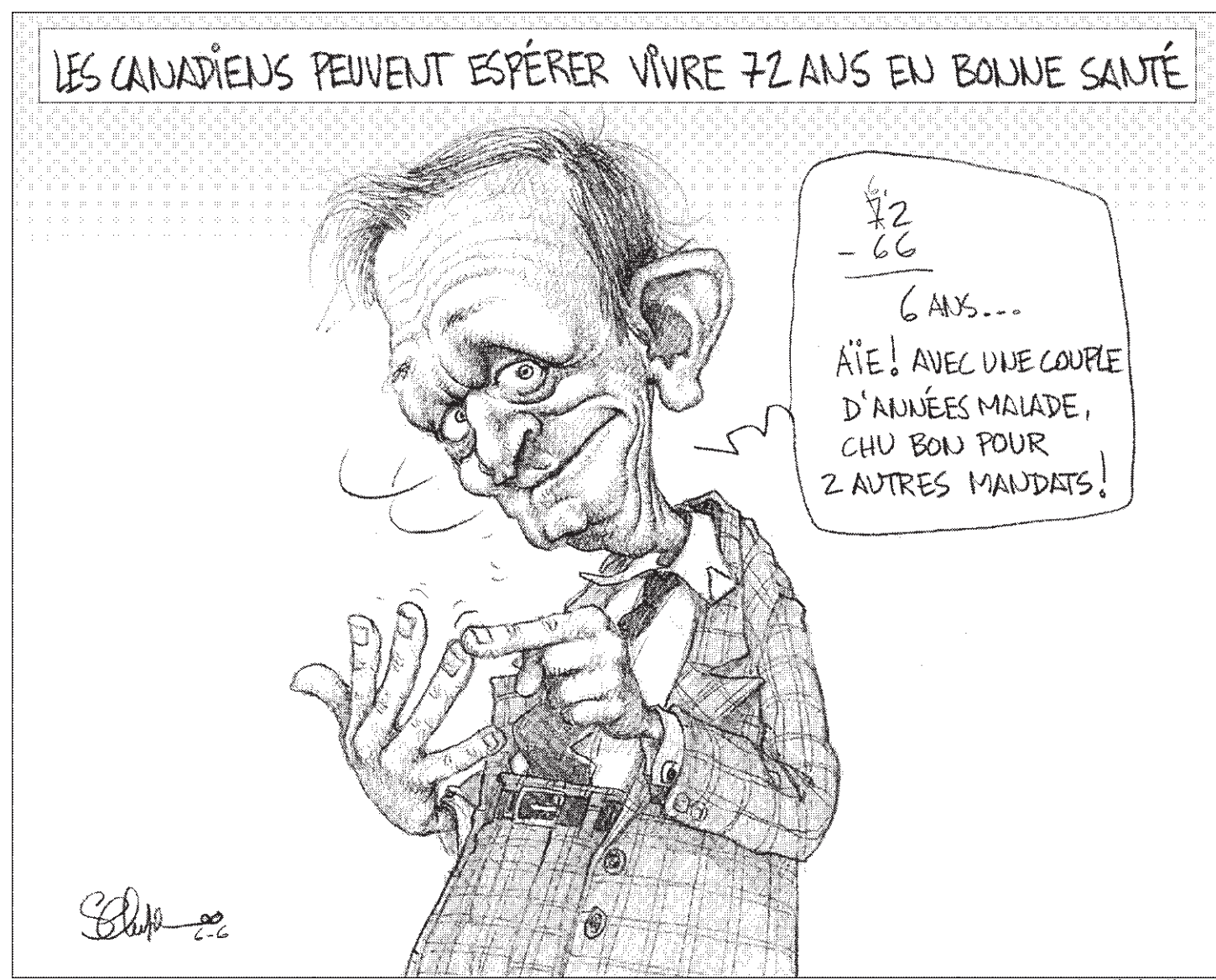
Lorsque le quinquennat aura remplacé le septennat, les Français auront peut-être avantagé en ne pas trop changer une constitution qui leur a donné 40 ans de stabilité politique et de dynamisme économique, comme ils n'en avaient jamais connu auparavant. Avec la stabilité constitutionnelle, les Français pourraient même commencer à voir les avantages de la cohabitation.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapiteau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Symphonie du millénaire : en quête du beau...

■ Bien que ne connaissant rien à la musique contemporaine, j'ai pu observer, samedi soir, que tout concordait avec le présent. Étendue sur la pelouse, contemplant le coucher de soleil abandonnant ses derniers rayons roses sur un fond de ciel bleu flottant, les effets lumineux projetés sur l'Oratoire, la chasteuse debout sur le toit d'une maison, à une certaine distance, le spectacle atteignait son apogée surtout à la toute fin lorsque les cloches s'unissaient à l'orchestre pour nous appeler à la célébration de la joie, la concorde et la paix.

Si l'on songe qu'il aura fallu des esprits religieux pour créer ce merveilleux site architectural, des musiciens réceptifs à la nouveauté et des artistes pour projeter un nouveau visage à ce monument, le passé et le présent ne font qu'un. Merci de nous avoir fait partager votre rêve.

Oriane BÉLANGER

Une création musicale merveilleusement folle!

■ Nous étions quatre carillonneurs comblés, samedi soir dernier. Merci à vous tous compositeurs, musiciens, chanteurs, vocalistes, de nous avoir permis de participer à la réalisation grandiose et unique de la Symphonie du millénaire.

Merci pour la découverte de la musique contemporaine et de son langage rempli d'une symbolique étonnante. Des sons harmonisés... Des sons dés-harmonisés... nous ont transportés du désespoir de l'enfer vers l'ascension qui ouvre les portes aux différences individuelles où chacun possède une place dans l'apothéose de la vie!

Merci à vous les artistes de cette oeuvre musicale historique! Vous êtes l'âme de la société!

Louise GARNEAU,
Louise PERREAULT
Robert THIBAUT
Pauline COUTURE

La cacophonie du millénaire

■ L'idée était bonne et tous les ingrédients étaient présents. Le site magnifique, grandiose même, ajoutez à cela un système de son extraordinaire, des éclairages ingénieux qui se projettent sur l'Oratoire Saint-Joseph, 333 musiciens et des orchestres réputés. La table était mise. Sauf que c'était imbuvable.

Ça aurait été une bonne idée avec tout cela d'y faire un peu de musique. Non? À part trois minutes agréables chantées par Les Idées heureuses et le chœur du Studio de musique ancienne de Montréal, le reste était absolument et totalement dénué de musique.

Il y avait 30 ans que je n'avais pas écouté de « musique » contemporaine : la prochaine fois, ce sera dans 60 ans. Vous avez réussi l'équivalent musical du Stade olympique : gros, cher et parfois des morceaux qui tombent n'importe où, au moment où on s'y attend le moins.

Louis BARRÉ

Les femmes et le Vatican

C'est aujourd'hui l'ouverture, à New York, de la deuxième Conférence sur les femmes organisée par les Nations unies, la première ayant eu lieu il y a cinq ans à Pékin.

L'utilité tangible d'une conférence de ce type se perd un peu de vue, derrière la langue de bois des discours officiels et la lourde machinerie bureaucratique internationale, cette gigantesque fabrique de vœux pieux qui débite à la tonne des documents que personne ne lira.

Il reste qu'une conférence portant sur l'égalité des sexes ne peut pas ne pas avoir d'effet positif, ne serait-ce qu'en ébranlant les certitudes des États récalcitrants, en faisant pénétrer des idées neuves là où elles n'ont pas encore droit de cité, et en permettant à des femmes de divers continents de tisser des liens de solidarité, au-delà de leurs gouvernements respectifs.

D'où l'importance de la participation des organismes non gouvernementaux ; c'est là que réside le savoir-faire, l'expérience concrète et la volonté politique.

S'il y a un domaine où les ONG sont nécessaires, c'est bien celui-ci. Car l'ironie de cette conférence est qu'on y verra affluer des représentants de gouvernements qui sanctionnent les mutilations génitales, bannissent les femmes de l'espace public, les maintiennent dans l'analphabétisme et la misère et les font lapider au moindre écart. Dans nombre de cas, ce seront des hommes qui parleront au nom des femmes muettes de leurs pays.

On pense, évidemment, aux talibans d'Afghanistan, aux ayatollah iraniens, aux dictatures africaines, aux régimes islamistes... Il y a un État qu'on oublie — qui est aussi, en un sens, celui dont la position est la plus scandaleuse, puisqu'il vient du cœur du monde occidental, là où le patriarcat ancestral a été à toutes fins utiles aboli.



On oublie, donc, le Vatican.

Le Vatican, aussi minuscule que soit son territoire (une centaine d'acres) et sa population (766 habitants!) est un État souverain, et de ce fait il participera de plein droit à la Conférence sur les femmes.

Le Vatican, c'est évidemment le bras séculier de l'Église, et l'exact reflet de sa hiérarchie : un gouvernement d'hommes, par des hommes, pour des hommes, et un gouvernement non élu par-dessus le marché, où les décrets papaux tiennent lieu de politique officielle et où la liberté d'expression n'existe pas. Une sorte de verrue archaïque dans ce monde occidental qui vit depuis longtemps à l'heure de la démocratie.

On a donc vu, depuis la Conférence de Pékin, le Vatican s'associer avec les gouvernements les plus répressifs — Algérie, Libye, Iran, Guatemala, etc. — pour militer contre la reconnaissance des droits les plus élémentaires, dont l'accès à la contraception.

« Certains pays essaient de se mettre en travers de la voie du progrès », signale Linda Tarr-Whelan, ambassadrice américaine auprès de la Commission sur le statut des femmes. Cette obstruction systématique a eu pour effet de retarder la signature de la version finale de la déclaration de Pékin, à un point tel que certaines participantes appréhendent un recul par rapport au texte de 1995.

Dans le *Globe and Mail* d'hier, l'écrivaine Joanna Manning, une ancienne religieuse devenue militante féministe, décrivait plus en détail la croisade anti-femmes des soldats du pape.

« À la conférence de Pékin, écrit M^{me} Manning, la délégation vaticane a retardé les travaux pendant des jours en s'opposant à



Lysiane GAGNON

tout ce qui menaçait le concept de la division des tâches, sous prétexte que Dieu a créé l'homme et la femme « égaux mais distincts ». Toute analyse différente aurait effectivement sapé à sa base le décret papal interdisant l'ordination des femmes.

« Le Vatican a refusé de signer la convention de l'ONU visant à éliminer la discrimination contre les femmes parce que

l'Église tient à garder le droit de faire de la discrimination contre les femmes catholiques, mais il continue à se servir de l'ONU pour essayer d'imposer à toutes les femmes ses opinions sur la sexualité et la santé des femmes.

« C'est le Vatican, poursuit M^{me} Manning, qui a été le chef de file de ceux qui se sont opposés à ce que l'on offre des contraceptifs et des services d'avortement aux femmes dans les zones de conflit, comme la Bosnie et le Kosovo, où le viol faisait partie de l'arsenal militaire.

« Les célibataires sans enfant du Vatican ont orchestré une campagne visant à couper les fonds à l'Unicef, parce que l'organisme distribue des contraceptifs d'urgence aux adolescentes qui vivent dans les zones de guerre.

« En mars dernier, lors d'une assemblée préparatoire à la Conférence de New York, les tactiques du Saint-Siège et de ses alliés fondamentalistes sont passées de l'obstruction à l'intimidation. Les salles où les femmes se réunissaient étaient envahies par des prêtres en costume religieux qui agitaient des rosaires pour éloigner le démon. La salle où le caucus des femmes lesbiennes s'était

réuni a même été l'objet d'une cérémonie d'exorcisme !

« La question est la suivante : le Vatican parle-t-il au nom des 900 millions de catholiques à travers le monde, ou au nom de la poignée d'habitants de la Cité vaticane ? Et si le Vatican représente une Église plutôt qu'un État, pourquoi alors l'Église catholique serait-elle la seule à jouir d'un statut spécial aux Nations unies ? »

M^{me} Manning fait partie d'un nouveau mouvement qui réclame le retrait du statut étatique du Saint-Siège, « ce vestige de l'empire romain ». Ce statut remonte effectivement au 4^e siècle, alors que l'empereur Constantin faisait du christianisme la religion officielle de l'empire romain.

L'armée italienne envahit le Vatican en 1870, faisant la sourde oreille au nouveau dogme que venait d'inventer le pape Pie IX pour défendre son pouvoir politique : le pouvoir temporel du pape devenait un article de foi... Mais en 1929, Mussolini redonna au pape l'entière souveraineté sur un territoire plus réduit, de même que le droit de posséder son propre service postal, ce qui procure au Vatican un poste d'observateur permanent à l'ONU, au même titre que la Suisse.

« C'est de cette tribune, dit M^{me} Manning, que le Vatican continue à faire la leçon au reste du monde sur la façon de traiter les femmes. »

Si le Vatican ne connaît rien aux femmes, il est toutefois depuis longtemps passé maître dans l'art exquis de la diplomatie.

M^{me} Manning signale que « dans une manœuvre soigneusement orchestrée pour faire taire la dissidence », le Vatican a décidé d'octroyer son Prix de la paix au secrétaire-général de l'ONU Kofi Annan. Comme par hasard, ce prix doit lui être remis cette semaine, lors de la clôture de la Conférence de New York !

OPINIONS

Vive le Québec numérique!

HERVÉ FISCHER

L'auteur est président du MIM (Marché international du multimédia) et de la Fédération internationale des associations de multimédia. Il est aussi titulaire de la chaire Daniel Langlois de technologies numériques et de beaux-arts à l'Université Concordia.

Trop d'articles chagrins ou agressifs sont parus dans la presse, ces temps-ci, qui condamnent tour à tour la Cité du multimédia, la Cité du Commerce électronique, et l'aide au branchement Internet des familles et des entreprises québécoises, pour ne pas être tenté d'y répondre avec un peu de vigueur et un esprit plus positif.

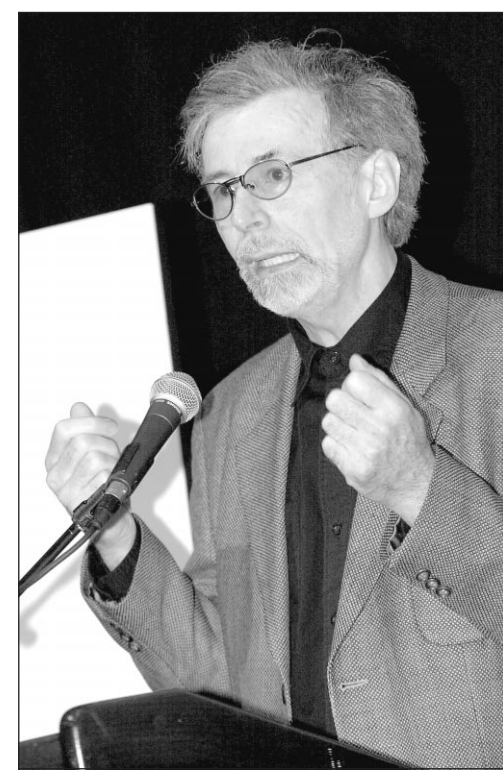
Toutefois, cher lecteur, si j'ai su capter votre attention avec un titre en accroche-cœur, qui parodie une formule célèbre, ne vous méprenez pas sur le sourire numérique qu'il peut susciter, car nous pourrions tout aussi bien nous écrier : « Vive le Canada numérique ! Vive l'univers numérique ! »

En effet, notre conviction vaut pour tous : nous ne bâtirons pas l'avenir d'une culture, d'une identité, d'une économie, d'un pays, ni même d'une civilisation sans investir vigoureusement dans les technologies numériques. Nous vivons un changement de civilisation beaucoup plus important que celui de la Renaissance. Même l'invention de l'imprimerie ou de l'électricité n'ont pas eu un effet aussi radical que cette révolution des technologies numériques qui nous entraîne vers une « nouvelle frontière » de l'humanité.

Le Canadien Pacifique d'aujourd'hui, ce sont les America On Line, Netscape, Alta Vista, Microsoft ou Amazon.com.

Et pour prendre une autre comparaison plus récente et locale, mais tout aussi parlante, il nous faut évoquer à propos des autoroutes électroniques à large bande qui sont aujourd'hui les infrastructures mêmes de notre avenir, le rôle des grandes compagnies de chemin de fer, qui ont bâti la richesse industrielle et financière et même l'unité du Canada et des États-Unis. Le Canadien Pacifique d'aujourd'hui, ce sont les America On Line, Netscape, Alta Vista, Microsoft ou Amazon.com. Et les grandes fortunes de l'époque trouvent leurs équivalents aujourd'hui dans le succès fulgurant de nos nouveaux milliardaires.com.

Manquer ce rendez-vous historique de la nouvelle économie numérique, ce serait nous résigner pour longtemps à dépendre économiquement, culturellement et politiquement des autres, de ceux qui construisent leur empire aujourd'hui avec les autoroutes électroniques, comme les Romains jadis avec les voies pavées qui menaient toutes à Rome. Il est nécessaire de le rappeler aux esprits frileux qui inventent sans cesse des objections discutables et opposent de mauvaises raisons à chaque pas que fait le Québec pour relever le défi de la nouvelle civilisation numérique : il faut de l'audace, encore de l'audace et de la rapidité aujourd'hui pour nous positionner, et cesser de regarder



PHOTOÉQUE, La Presse

Hervé Fischer

der l'avenir avec le petit bout de la lorgnette !

J'étais plutôt seul pour soutenir dans les journaux l'arrivée d'Ubisoft à Montréal, en 1997, et les mesures de soutien financier du gouvernement si contestées, qui avaient été décisives pour attirer cette entreprise de jeux électroniques au Québec. Les craintes immédiates passaient avant l'enjeu à long terme pour la plupart des protestataires. L'une des conséquences fut le concept et la réalisation de la Cité du multimédia, abondamment critiquée à son tour, mais à laquelle on découvre maintenant des vertus cachées, pour mieux critiquer le projet de Cité du Commerce électronique, qui à son tour servira sans doute d'argument pour s'opposer au prochain projet.

Ces jours-ci, il serait bon de rappeler l'exemple du joueur de hockey Maurice Richard, dont la volonté, la passion de gagner lui ont permis de marquer tant de buts, qui en font aujourd'hui un héros national. Ce qui vaut pour le sport vaut bien aussi pour relever les défis successifs d'une passion pour le multimédia et d'une politique gagnante.

L'objection la plus courante est celle de l'immobilier, auquel nous consacrerions nos investissements publics plutôt qu'au virtuel du cyberspace à conquérir. Rappelons simplement cette nécessité de base : ce sont des entreprises et des hommes qui bâtissent cette nouvelle économie. Et même si nous parlons de communications électroniques, eux sont bien réels ! Ils ne travaillent pas dans les nuages ou sur le trottoir ! Il leur faut un toit, des bâtiments, et même des entrepôts pour le commerce électronique, qu'ils soient de béton ou de verre ! Et il nous faut rassembler nos forces pour donner un signal fort et créer une synergie et pour attirer des entreprises étrangères. C'est bien la raison pour laquelle la plupart des pays développés créent de telles cybercités, ou Silicon Valley ou Alley, ou Cybercorridor, etc. Le Québec, à cet égard, ne fait pas autre chose que la Californie, New York, l'Irlande, la Malaisie, Hong Kong ou les Émirats arabes unis.

Pourquoi lui reprocher avec tant d'obstination et de négativisme ce que font tous les autres pays dynamiques, à commencer par les États-Unis ?

Les grandes compagnies de chemin de fer qui ont bâti ce continent ont édifié aussi des gares, souvent massives, et même de grands hôtels, souvent somptueux. Doit-on le leur reprocher et rappeler combien de kilomètres de rails supplémentaires elles auraient pu poser pour le prix de ces investissements immobiliers incontournables ! Ceux qui s'objectent aux cités numériques de Montréal devraient trouver des raisons un peu plus convaincantes que l'immobilier ou l'urbanisme ! Et il faut plutôt se réjouir que ces cités se bâtissent à Montréal, dans les zones depuis longtemps délabrées et abandonnées de ce qui fut le cœur de la vieille économie canadienne, et leur redonne un grand élan de vie sous le signe de la nouvelle économie numérique. Pourquoi tant de négativisme, qui remonte sans cesse dans la conscience québécoise et tente de s'opposer toujours aux initiatives constructives de notre avenir ?

Permettez-moi d'en rajouter : ces deux cités et la série de mesures en faveur du Québec numérique ne peuvent être qu'un début. Pour fonder notre participation à la nouvelle économie, nous avons besoin d'une véritable « Silicon Valley montréalaise ». Pour les communications, l'éducation, la médecine, la recherche scientifique, les biotechnologies, l'avionique, pour soutenir l'avenir de notre langue et de notre culture, et dans tous les domaines, y compris le design, l'architecture et l'urbanisme, nous devons développer nos infrastructures, notre savoir faire numérique et former les ressources humaines nécessaires à nos nouvelles entreprises. Nous avons besoin de laboratoires de recherche fondamentale et de formation en intelligence artificielle, en robotique, en visualisation scientifique, en construction de réseaux électroniques et d'interfaces, en réalités virtuelles. Il nous faut le plus rapidement possible créer un important Média Lab québécois, en partenariat entre l'université et les entreprises, qui sera la pierre angulaire de la recherche que les entreprises n'ont pas le temps ni l'aptitude à mener, mais dont elles ont le plus grand besoin, ainsi que de ressources humaines bien formées. C'est la condition nécessaire pour attirer les investissements et les entreprises étrangères et pour soutenir l'ambition de notre avenir et tout simplement notre niveau de vie, notre langue et notre culture !

Et il faut rappeler pour finir que ce sont des entrepreneurs québécois qui ont développé depuis les années 80 l'informatique et les logiciels d'effets spéciaux par ordinateur et de cinéma numérique ; ils ont mis le Québec sur la carte internationale du numérique et sont de fait à l'origine de ce qui a pu se développer par la suite dans le multimédia chez nous. Il serait temps de le reconnaître, de souligner le rôle d'Animation Québec, qui rassemble ces entreprises, et de promouvoir plus vigoureusement le rôle de Montréal comme capitale de l'est de l'Amérique du Nord pour le cinéma numérique. Ce sera, avec l'industrie du jeu numérique, un marché considérable dans une économie du divertissement en plein essor, où Montréal comptera aussi très bientôt, nous l'espérons, avec le Technodôme, un atout majeur, dont la confirmation tarde trop.

Logiciels en français: un pas dans la bonne direction

LOUIS DESJARDINS

L'auteur est président de Mardigrabe inc.

La récente décision d'Adobe Systems de mettre enfin sur le marché québécois les versions françaises des logiciels Illustrator, Photoshop et Acrobat (entre autres) devrait encourager les éditeurs de logiciels à emboîter le pas. Malgré le fait que cette décision soit fort tardive — il aura fallu attendre plus de 10 ans pour voir commercialisées ici des versions françaises qui existaient pourtant déjà en France — mieux vaut tard que jamais.

Pendant, avant de crier victoire, l'Office de la langue française devrait considérer ce qui suit.

Dans la société mondialisée d'aujourd'hui, il ne suffira pas que les versions françaises soient commercialisées. Pour que l'industrie des arts graphiques les adopte, il est impératif que les versions américaines et françaises arrivent simultanément sur le marché québécois. On ne répètera jamais assez tout le tort que causent les décalages entre l'arrivée sur le marché des versions originales américaines (pour la plupart) et l'arrivée des versions françaises.

Pour que la décision d'Adobe Systems ait une réelle portée et soit donc saluée sans retenue, il faudrait que cinq conditions soient remplies :

- Adobe doit s'engager à offrir les mises à jour subséquentes en français.
- Adobe doit adopter une politique d'échange des licences actuellement détenues par les utilisateurs pour les mener rapidement de l'anglais au français (et ce sans frais : qu'Adobe reconnaisse qu'elle se traîne les pieds dans ce dossier depuis 10 ans, tout simplement, et qu'elle le montre par un geste concret. D'ailleurs, ces échanges (*sidegrade*) pourraient être menés à moindre coût sur Internet).
- Adobe doit adopter une politique de commercialisation simultanée des différentes versions de ses logiciels — toutes langues et plate-formes confondues — comme l'a fait sa rivale Quark, éditrice des célèbres QuarkXPress et QuarkXPress Passport.
- Les prix des logiciels français doivent être les mêmes que ceux des logiciels en versions anglaises, de même que les prix des mises à jour.
- Le soutien technique et la documentation devront être offerts en français (ces ressources existent déjà en Europe. Il suffirait de peu pour rendre tout ça disponible au Québec grâce à Internet: un peu de publicité et un ajustement de la plage horaire).

Par ailleurs, l'OLF doit manœuvrer avec prudence lorsqu'il s'aventure sur le terrain de la qualité du français. En effet, dans le cas d'Adobe, il ne sera pas inutile de redire que les logiciels dont il est question existent en versions françaises depuis plus d'une décennie et qu'ils sont vendus en France. Il n'y a pas lieu d'apposer quelque sceau que ce soit sur ces versions : on a bien d'autres chats à fouetter. En s'érigeant en rempart de la qualité, l'OLF risque de ralentir encore davantage un processus de commercialisation déjà trop lent.

La plupart des éditeurs sérieux de logiciels sont bien ancrés dans le marché européen et les versions françaises ne sont pas si rares qu'on peut le croire. Une visite sur les sites *.fr* de la plupart de ces éditeurs est très instructive et j'invite les lecteurs à tenter l'expérience. Ils découvriront que les versions françaises, espagnoles, allemandes existent. J'ajoute qu'elles existent depuis fort longtemps. Combien de gens savent que la toute première version de la référence mondiale en édition, QuarkXPress, avait sa version française ? Il y a bientôt 13 ans de ça ! Et combien savent que cette version française n'a été disponible ici que pendant quelques mois, à un prix bien supérieur au prix de la version américaine ? Résultat ? L'immense majorité des livres et des magazines publiés ici sont fabriqués au moyen d'un logiciel américain. (...)

L'Office de la langue française doit envoyer un signal clair à l'ensemble des éditeurs de logiciels que les versions françaises qu'ils commercialisent déjà en Europe sont bienvenues ici, sans cérémonie. (...)

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Montages photographiques : plus simple que jamais !



André Mondoux

collaboration spéciale

Il y a quelques semaines, Élise, l'ainée des enfants, est venue me trouver pour m'annoncer la bonne nouvelle : elle était responsable de la conception de l'album souvenir de sa classe de finissants de 6^e année. Essentiellement, notre tâche était simple : numériser les images des élèves et les intégrer dans un document comprenant une courte description de chacun. Un coup d'oeil aux images, qui provenaient de sources différentes, nous révéla qu'il fallait travailler sur les photographies afin de leur rendre une apparence plus ou moins uniforme. Désireux depuis plusieurs semaines de passer en revue le logiciel Picture-It 2000 de Microsoft, je me suis donc docilement plié au destin (d'autant plus

que ce dernier prenait la forme d'une jeune adolescente déterminée...).

Envisageant une tâche fastidieuse et irritante, je fus agréablement surpris par le logiciel. De par son interface, l'organisation des menus et le choix de fonctions, Picture-It est un logiciel qui se présente comme un véritable atelier électronique entièrement voué à la production de montages photographiques.

Dès l'ouverture de l'application, un menu apparaît demandant d'indiquer s'il faut récupérer une image sur fichier ou en obtenir une du scanner ou de l'appareil photographique numérique. Une fois retenue l'option du scanner, Picture-It a eu l'amabilité de nous laisser choisir le logiciel de numérisation (j'ai opté pour le logiciel inclus avec le scanner familial). Quelques secondes plus tard, nous avions une première binette d'étudiant à l'écran.

La phase suivante fut tout aussi simple. Élise et moi avons choisi un cadre « artistique », en l'occurrence un vieux téléviseur des années cinquante. Automatiquement, Picture-It avait isolé la figure de l'élève et ajusté la taille de l'image pour l'intégrer au nouveau cadre. Le résultat est simple mais efficace :

on dirait que les photographies des élèves ont été prises lorsqu'ils sont passés à la télévision... Pour terminer le tout, il a suffi de simplement exporter les images en format JPEG et de les intégrer au document Word.

Ce petit tour de passe-passe nous a valu à l'école des Saint-Ange une redoutable réputation : nous voici maintenant responsables de préparer l'album des finissants de l'autre classe de 6^e...

Production avant tout !

On pourrait aisément décrire les fonctions de Picture-It comme un ensemble de tâches divisées en deux catégories : celles modifiant l'apparence d'une photo et celles pour intégrer les photos dans des projets plus ambitieux.

L'Atelier, comme son nom l'indique, offre une série de fonctions qui ont pour but d'effectuer le traitement des images individuelles. C'est ici que vous pouvez obtenir une image par votre numériseur ou votre scanner puis ensuite la modifier à votre goût.

Ces modifications peuvent être effectuées sur plusieurs plans. Vous pouvez corriger les défauts d'une photographie, comme ajuster la teinte et la luminosité ou éliminer

les yeux rouges, les taches de poussière, les éraflures... et même les rides ! Dans une optique plus « traditionnelle », il est possible de jouer avec la taille et l'alignement d'une image, de même que l'inverser ou l'incliner à souhait. Vous pouvez pousser plus loin les modifications en effectuant divers montages : découper un objet d'une image, rogner ou perforer les contours d'un objet, remplir le « vide » laissé par un découpage, etc.

Picture-It vous offre également toute une panoplie d'effets plus « artistiques ». Ainsi, vous pouvez attribuer différents contours à une image (adoucir les traits, coups de pinceau, tampons, etc.) ou encore la soumettre à un traitement plus radical (effets 3D, fondu, transparence, déformations, applications de textures, etc.).

Mille et un projets

L'autre volet de Picture-It est le module Projets. Ce dernier consiste à prendre vos images comme point de départ de différents montages plus élaborés. Pour ce faire, le logiciel contient près de 500 Mo de photographies, modèles de cadres et gabarits de toutes sortes ; bref assez de matériel pour vous tenir occupé bien longtemps.

Outre les traditionnels projets de

calendrier, de cartes postales, de cartes d'affaires, de certificats, d'affiches et de styles de cadres, Picture-It 2000 offre quelques nouveautés intéressantes. Par exemple, il est possible de réaliser des cartes postales électroniques (petit fichier joint envoyé par courrier électronique) qui s'ouvriront accompagnées de n'importe lequel des 30 extraits sonores d'un « Bonne fête » de style Jazz à divers effets sonores succinets).

Une attention toute particulière a été apportée au Web. Picture-It 2000 peut ainsi servir d'outil pour concevoir des images animées (comme celles qui ornent les pages Web plus sophistiquées) ou des pages Web de style « diaporama » où chaque page contient des hyperliens de type « boutons » pour afficher la page/image suivante ou précédente.

Du logiciel, on retiendra surtout qu'il met ses fonctions aux services des tâches et projets, et non l'inverse comme c'est malheureusement souvent le cas. La convivialité est donc à l'honneur, ce qui est fort bien : inutile de s'empêtrer dans l'informatique lorsqu'on veut s'amuser avec la photographie numérique.

On peut joindre l'auteur à : mondoux@videotron.ca.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER **Plus** CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**

Les petites annonces

Vente de garage

238

3 jours

pour seulement **16,99 \$*** pour 3 lignes

1,89 \$* par ligne, par jour additionnel * taxes en sus

La Presse

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

2860908

Mise au point d'un téléphone portable doté d'Internet

Agence France-Presse TOKYO

Le fabricant de consoles de jeux vidéo japonais Sega Enterprises et le géant américain Motorola ont développé un téléphone portable doté de l'accès à Internet et offrant des services de jeux vidéo, a-t-on appris auprès de Sega.

L'appareil, considéré comme particulièrement performant, a été présenté hier pour la première fois à l'occasion d'une conférence sur les hautes technologies intitulée « JavaOne 2000 » qui se tenait à San Francisco, a précisé Miyako Shimizu, porte-parole de Sega.

« Nous espérons que ce produit développé avec Motorola permettra de renforcer la popularité des différents systèmes créés par Sega », a indiqué la porte-parole.

Les deux groupes ont développé une interface informatique spécifique (application programming interface, API) basée sur la technologie de Sega et utilisable sur les téléphones portables de Motorola.

Cette interface, qui offre une très grande rapidité de traitement des informations, renforce les possibilités graphiques et de transmission de sons des téléphones Motorola et permet de jouer en ligne.

« Nous utilisons la technologie que nous avons mise au point pour la console de jeux Dreamcast », a expliqué Mme Shimizu. La console Dreamcast dotée d'une capacité de traitement de 128 bits permet aux utilisateurs de télécharger des

jeux, de jouer en ligne et d'accéder à toute une série de services internet.

Motorola et Sega espèrent vendre dix millions d'unités du nouveau téléphone portable après le lancement de l'appareil au début de l'an prochain aux États-Unis et dans les autres pays, selon le quotidien économique japonais Nihon Keizai Shimbun.

Motorola prévoit d'utiliser l'interface dans une bonne partie des 100 millions de téléphones qu'il compte vendre en 2001, a affirmé le Nikkei.

La porte-parole de Sega n'a pas confirmé ces chiffres et Motorola à Tokyo n'a pas voulu faire de commentaires.

Le service « i-mode » d'accès à Internet depuis un téléphone portable lancé en février 1999 par le leader japonais de la téléphonie mobile NTT DoCoMo compte déjà plus de 6 millions d'utilisateurs au Japon.

Diffusion d'un premier film en numérique

Agence France-Presse ATLANTA

Pour la première fois de son histoire, Hollywood va transmettre et projeter numériquement un film via Internet, aujourd'hui, à Atlanta.

La dernière super-production des studios Twentieth Century Fox, *Titan AE*, sera présentée ainsi en première mondiale au salon SuperComm d'Atlanta (technologies de l'information), ont indi-

qué Cisco Systems et QuVis, deux sociétés partenaires de l'opération.

Le film, converti au préalable en format numérique, sera diffusé sur un réseau à débit rapide à partir des studios de Fox à Los Angeles jusqu'à Atlanta, à l'autre bout des États-Unis.

L'opération vise à démontrer le potentiel de la distribution cinématographique via Internet, qui supprimerait les coûts liés à la production et la diffusion de milliers de copies de films.

« De la même manière que l'internet a permis à des industries de toutes sortes de réduire leurs coûts et d'explorer de

nouvelles opportunités, le cinéma numérique peut être d'un grand bénéfice pour le secteur du divertissement », a déclaré un des vice-présidents de Cisco, Larry Lang.

L'industrie du cinéma reste néanmoins prudente par crainte du piratage sur Internet. Les exploitants de salles s'inquiètent de leur côté du coût des équipements qu'ils devraient acquérir pour pouvoir projeter des films en numérique.

Titan AE, une aventure dans l'espace basée sur des images d'ordinateur en trois dimensions et des animations classiques, sortira dans les salles américaines le 16 juin.

La Presse La bonne nouvelle du jour!

La Presse vous offre la chance de flatter votre gourmandise avec cette magnifique boîte de chocolats belges de la Cabosse d'Or. Une valeur de 35,00 \$.

Jusqu'au 10 juin 2000, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à **La Presse**. Ces personnes recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 4 semaines.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Blouin de Saint-Lambert	Mme Mathieu d'Anjou
M. Borduas de Longueuil	Mme Melnyczok de Montréal-Nord
M. Chevalier de Saint-Lambert	M. Panagiotis de Montréal
Mme Laplante-Burelle de Montréal-Nord	Mme Payette de Montréal-Nord
Mme Laramée de Longueuil	M. Simard de Laval
M. Lebreux de Montréal-Nord	M. Tourigny d'Anjou
M. Marcoux de Victoriaville	Mme Vanasse de Chambly
Mme Martin de Longueuil	

Abonnez-vous (514) 285-6911

et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

Pour appels interurbains seulement : **1 800 361-7453**

La valeur totale des prix offerts est de 2 625 \$.

Les règlements du concours sont disponibles à **La Presse**. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

00815 2860910

Un cyberparadis

Agence France-Presse LONDRES

Une société américaine d'informatique espère créer le premier « cyber-paradis » off-shore pour Internet en s'installant dans la « principauté de Sealand », un micro-Etat installé au large des côtes britanniques et proclamé indépendant par son fondateur.

La société HavenCo Ltd, basée sur l'île d'Anguilla (petites Antilles), a décidé de s'installer sur cette « principauté » pour échapper aux lois britanniques et internationales en matière de protection des données et de commerce électronique notamment, explique le quotidien *The Independent*.

Aucune confirmation officielle n'avait pu être obtenue hier.

La « principauté de Sealand » a été créée en 1967 par un ancien major de l'armée britannique, Roy Bates, sur une petite plateforme militaire construite en 1942 à quelques milles au large des côtes du sud-est de l'Angleterre.

La « principauté » — en fait deux cylindres de béton surmontés d'un plateau de quelques dizaines de mètres de long — se trouvait en 1967 abandonnée et hors des eaux territoriales britanniques. Roy Bates, qui a le premier pris pied sur l'ancienne forteresse, revendique l'indépendance de son territoire.

Depuis 1975, celui-ci bat monnaie, dispose d'ambassades dans plusieurs pays et délivre des passeports. Le ministère britannique des Affaires étrangères conteste pour sa part l'indépendance de ce territoire.

La nouvelle société envisage de proposer à ses clients des serveurs qui leur permettront de faire du commerce en ligne et d'échanger des données en échappant à la surveillance de la police, des services de renseignement ainsi que du fisc.

Le responsable de HavenCo, Sean Hastings, 31 ans, a expliqué qu'il avait eu l'idée de créer une société Internet off-shore pour échapper aux droits de reproduction en vigueur aux États-Unis.

Monde

Conférence de l'ONU sur les femmes: l'éducation d'abord

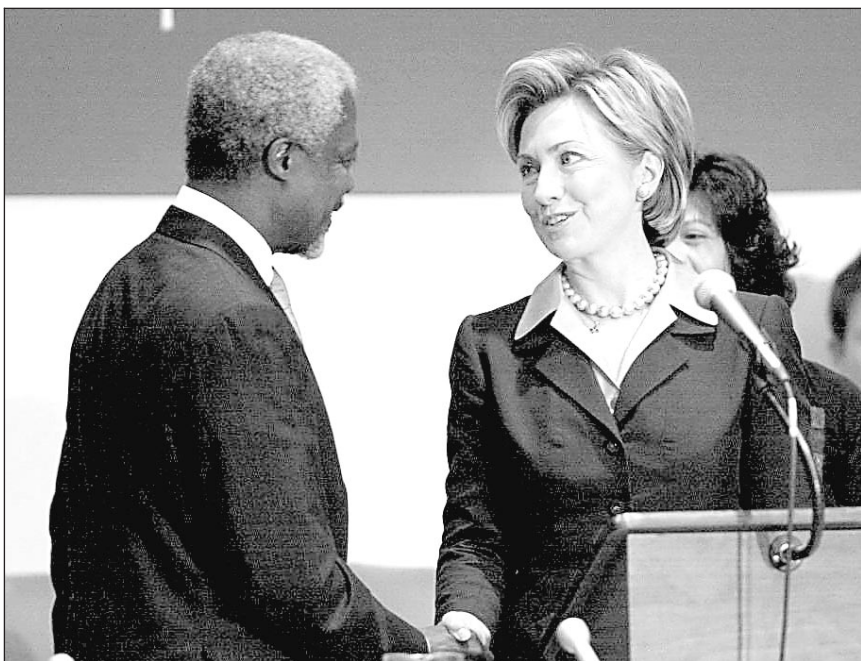
d'après AFP et AP
NEW YORK

« Les femmes sont l'avenir de la planète », a affirmé hier Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, dès l'ouverture d'une Assemblée mondiale sur les femmes consacrée au suivi des engagements de la IV^e Conférence mondiale de Pékin en 1995.

« L'éducation des filles doit être la priorité de tous les gouvernements », a-t-il déclaré devant plusieurs milliers de délégués de 188 pays réunis jusqu'au 9 juin à New York pour une session intitulée « Femmes 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », ou plus sobrement « Pékin + 5 ».

« Sur 110 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, deux sur trois sont des filles et elles quittent l'école plus tôt que les garçons », a dit Annan, pour qui seule l'éducation « permettra aux femmes de jouer leur rôle dans l'économie mondiale ».

« Faute d'éducation, les femmes ne se protègent pas contre le virus du sida et faute de perspectives d'emploi, elles s'exposent à la contamination à travers des relations sexuelles précoces », voire à « émi-



Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, et Hillary Rodham Clinton se sont serré la main, hier à la Conférence mondiale sur les femmes.

grer au risque d'être victimes de la traite » des femmes.

Pour le secrétaire général, le sida, notamment en Afrique où dans certains pays « 40 % des femmes enceintes sont séropositives et

plus d'un enfant sur dix a perdu sa mère », et la traite des femmes et des enfants, « devenue aujourd'hui une plaie mondiale », sont deux nouveaux défis lancés aux États depuis la conférence de Pékin.

Ces deux questions « exigent une réponse immédiate », a déclaré Annan, qui a « demandé aux États-membres d'adopter des objectifs précis pour enrayer l'épidémie du sida » lors du Sommet du millénaire en septembre prochain à l'ONU.

Par ailleurs, le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Mary Robinson, a lancé une campagne internationale contre la traite des êtres humains, « sur de solides bases législatives », a indiqué Kofi Annan.

La pauvreté et l'éducation des filles sont les deux grandes priorités retenues par les organisateurs de la conférence de New York, sur 12 au total, pour dresser un bilan des acquis et des échecs rencontrés depuis cinq ans dans l'application de la plate-forme d'action adoptée à Pékin.

Le troisième thème, sur lequel ont planché depuis un an différents organismes de l'ONU et les ONG, est la santé, un secteur qui a progressé dans de nombreux pays depuis 1995, selon Kofi Annan. Il a évoqué « des milliers de vies de femmes sauvées » et « une planification des naissances plus répandue que jamais ».

La violence contre les femmes,

qui « est désormais hors-la-loi presque partout », est pourtant « encore plus répandue, que ce soit au sein de la famille ou dans les conflits armés », a-t-il souligné. Ce quatrième thème a d'ailleurs fait l'objet d'un rapport accablant de l'UNICEF publié le 30 mai qui fait état de 60 millions de femmes « disparues des statistiques mondiales » pour cause de violence familiale ou économique.

Les autres priorités de la conférence de New York concernent la place des femmes dans les conflits armés, dans l'économie, dans les prises de décision, les mécanismes institutionnels qui permettront de les faire progresser, leurs droits fondamentaux, leur place dans les médias, leur rôle sur l'environnement et les droits des petites filles.

Les deux camps en présence sont les mêmes qu'il y a cinq ans : les féministes et de nombreuses démocraties face au Vatican et à une poignée de pays musulmans.

Cette session spéciale est censée, avec des solutions innovatrices et des moyens pratiques, accélérer l'application de la plateforme de 150 pages adoptée à Pékin. À Pékin, les États se sont engagés sur un programme qui va du droit à l'héritage à la condamnation du viol en passant par la pauvreté.

L'amnistie des tueurs de l'apartheid continue de choquer

d'après AFP
LE CAP

Six ans après l'apartheid, certaines amnisties de la Commission Vérité et Réconciliation (TRC) continuent de choquer bien des Sud-Africains, à l'image des récents pardons accordés à deux tueurs « célèbres », incarnant pour beaucoup la violence aveugle de l'ancien régime minoritaire blanc.

L'un, l'ancien maître-espion Craig Williamson, a été amnistié jeudi pour les meurtres, en 1982 et 1984, de deux militantes anti-apartheid et de la fillette d'une d'elles. Ces amnisties signifient que Williamson, qui est en liberté, échappera désormais à toute poursuite judiciaire.

L'autre, Eugene De Kock, ancien chef d'unité policière anti-terroriste, a été amnistié vendredi pour 12 meurtres d'activistes entre 1983 et 1990 au Botswana et au Swaziland. Et bien qu'aujourd'hui en prison, le « tueur No 1 » de l'apartheid pourrait être libéré, en cas d'amnistie prochaine pour deux meurtres qui lui valurent sa condamnation.

« Je n'ai pas été surpris par l'amnistie, mais je suis encore en colère », s'est emporté dimanche sur la SABC Fritz Schoon, fils de Jeannette Schoon tuée en 1984 avec sa fille de sept ans, par un colis piégé de Craig Williamson.

« Je pense que la TRC en elle-même est une arnaque ; que je sache, plusieurs personnes ne répondaient pas aux critères d'amnistie. Je ne pense pas que tuer une fillette de sept ans ait un quelconque aspect politique ».

Reste que du point de vue de la TRC, De Kock et Williamson ont tous deux « fait des révélations complètes sur leurs actes, et ceux-ci ont pu être associés à un objectif politique » à l'époque : ils ont donc rempli les deux critères posés dans le mandat de la TRC pour accorder une amnistie.

La presse a relayé l'émotion à l'annonce de ces décisions, le quotidien économique *Business Day* dénonçant une « perversion de justice » dans le cas de Williamson, un « psychopathe », aux actes disproportionnés par rapport aux objectifs « politiques », écrit le journal.

City Press, au lectorat majoritairement noir, a jugé dimanche que le Comité Amnistie de la TRC, par ses récentes décisions, a « lésé les victimes d'un des systèmes politiques les plus vicieux que le monde ait connu ».

Si De Kock est amnistié, alors tous les coupables de l'ère de l'apartheid devraient recevoir une amnistie collective, a lancé Stanley Mogoba, leader du Congrès panafricain (PAC, radicaux noirs), jugeant que les atrocités imputées à De Kock le placent « parmi les pires (tueurs) au monde ».

« Les conséquences du processus d'amnisties sont souvent pénibles », a reconnu le juge Denzil Potgieter, ancien commissaire de la TRC. Mais le processus-même, a-t-il expliqué, était un élément vital du compromis politique qui a contribué à la fin de l'apartheid.

« Cela nous rappelle le prix qu'il a fallu payer pour tirer notre pays des ténèbres, vers un exemple vibrant de ce qui est possible en matière de compromis politique », a-t-il souligné à la radio.

Le rappel pourrait être encore bien plus cruel, pour des familles de victimes, si dans les mois à venir Eugene De Kock, qui purge depuis 1996 deux peines de prison à perpétuité plus 212 ans pour crimes divers, se voyait remis en liberté.

Déjà amnistié dans plusieurs dossiers par la TRC, avec laquelle il collabore de façon exemplaire, De Kock attend encore d'autres décisions d'amnistie le concernant. Une pour deux meurtres en 1985 et 1992 effacerait automatiquement ses peines à perpétuité et, les peines mineures pouvant être confondues, pourrait faire de lui « un homme libre » sous peu, a confirmé hier son avocat.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



ESPAGNE

Ultime hommage

■ Des milliers de personnes, dont le chef du gouvernement espagnol José María Aznar, ont rendu hier dans toute l'Espagne un ultime hommage à la dernière victime tuée par l'organisation séparatiste basque ETA. De Durango (près de Bilbao, Pays basque), où a été assassiné dimanche Jésus María Pedrosa, conseiller municipal du Parti populaire (PP), à Madrid, Séville, Barcelone, Pampelune, Vitoria, Bilbao et Saint-Sébastien, des milliers de personnes se sont rassemblées silencieusement pour dénoncer cet attentat.

d'après AFP

SOU DAN

Levée des sanctions

■ Des pays arabes et non-alignés ont demandé hier au Conseil de sécurité de l'ONU de lever les sanctions pesant sur le Soudan depuis 1996 après une tentative d'assassinat en 1995 du président égyptien Hosni Moubarak. Dans des lettres au président en exercice du Conseil, l'ambassadeur français Jean-David Levitte, les présidents des groupes de pays arabes et non-alignés, les ambassadeurs algérien Abdallah Baali et sud-africain Dumisani Kumalo, demandent une réunion urgente.

d'après AFP

RDC-CONGO

Nouveaux combats

■ Armées ougandaise et rwandaise, alliées en RDC-Congo contre le régime Kabila, se sont de nouveau affrontées hier à Kisangani au moment où elles devaient commencer à évacuer la ville selon un plan de démilitarisation visant à régler cette « guerre dans la guerre ». Un mois jour pour jour après de précédents combats rwando-ougandais pour le contrôle de la 3e ville de la RDC, place-forte stratégique de l'est congolais située au cœur de riches gisements diamantifères, des détonations d'armes lourdes et des tirs d'armes automatiques ont une nouvelle fois retenti, selon la Mission d'observation de l'ONU en RDC (MONUC).

d'après AFP

FIDJI

Otages menacés

■ L'auteur de la tentative de putsch aux Fidji, George Speight, a menacé hier d'exécuter les 31 personnes qu'il retient en otages depuis le 19 mai, dont le premier ministre Mahendra Chaudhry, après un ultimatum lancé par l'armée, qui a qualifié ses exigences d'inacceptables. Speight répondait à l'avertissement donné par l'armée, qui s'est dite prête à donner l'assaut sur le Parlement où sont détenus les otages.

d'après AFP

PHILIPPINES

Assaut possible

■ Une opération de sauvetage des 21 otages retenus par le groupe islamiste Abu Yussuf dans l'île de Jolo demeure une possibilité si les négociations avec les ravisseurs échouent, a déclaré hier le principal négociateur gouvernemental. « Cette option est toujours envisagée », a déclaré Roberto Aventajado à la radio DZMM de Manille à la question de savoir si une opération militaire était envisageable.

d'après AFP

HONGRIE

Candidat recalé

■ Le Parlement hongrois, dans un vote surprenant, a rejeté hier au premier tour le seul candidat à la présidence, Ferenc Madl, et un second tour a lieu aujourd'hui. L'élection de Madl, 69 ans, était donnée pour acquise, presque tous les partis ayant accepté sa candidature. Ce conservateur modéré était le candidat de la coalition de droite au pouvoir, mais les partis de gauche dans l'opposition n'avaient pas appelé à voter contre lui.

d'après AFP



Le président russe Vladimir Poutine s'est rendu hier au Vatican, où il s'est entretenu avec le pape Jean-Paul II.

Bouclier antimissile: Poutine reprend l'initiative en Italie

d'après AFP
ROME

Au lendemain de l'échec du Sommet américano-russe, le président russe Vladimir Poutine a choisi Rome pour reprendre l'initiative dans le domaine de la défense nucléaire en proposant hier « la création d'un système de défense antimissile pour l'Europe », avec l'OTAN et les États-Unis.

Arrivé en début d'après-midi dans la capitale italienne, Poutine s'est prononcé en effet pour « la création d'un système de défense antimissile pour l'Europe, avec la participation de l'Europe, de l'OTAN, et de nos partenaires américains ».

Vladimir Poutine et Bill Clinton ne sont pas parvenus dimanche à s'entendre sur un projet américain de bouclier antimissile contesté par Moscou. Ce système, destiné à protéger les seuls États-Unis de pays comme l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord, impliquerait une révision du traité russo-américain ABM sur les armes anti-balistiques.

Opposé au projet américain et sur la façon de faire face aux menaces de nouvelles puissances nucléaires, le président russe a demandé hier « au gouvernement italien de réfléchir à la proposition de la Russie ».

« Cela nous permettrait d'éviter tous les problèmes qui sont liés à l'équilibre des forces », a déclaré devant la presse Poutine, qui pour-

suivra à la mi-juin en Espagne et en Allemagne une série de visites européennes, commencée à Londres en avril.

« Cela assurera à 100 % la sécurité de chaque pays européen, avec l'implication de nos partenaires américains », a dit Poutine, à l'issue d'un entretien de plus de deux heures avec le président du Conseil italien, Giuliano Amato.

« Nous savons que des pays européens sont inquiets des problèmes de leur sécurité et du sort du traité ABM. Nous partageons le même point de vue et nous leur sommes reconnaissants quand ils se prononcent pour le maintien du traité ABM », a-t-il ajouté.

Giuliano Amato a souligné « une grande capacité de compréhension réciproque » entre Rome et Moscou. « Il y a des convergences de vues, mais pas sur tous les points », a-t-il toutefois ajouté, sans donner de détails.

À chaque fois que Moscou a besoin de convaincre l'Occident, « elle passe par l'intermédiaire de

Rome », relèvent des analystes. Ils citent en exemple les frappes de l'OTAN sur la Yougoslavie ou le débat sur une éventuelle expulsion de la Russie du Conseil de l'Europe.

Après sa rencontre avec Amato, le président russe s'est rendu au Vatican, où il devait s'entretenir avec le pape Jean-Paul II. Il devait ensuite aller au Quirinal, le palais présidentiel, pour un entretien et un dîner avec le président Carlo Azeglio Ciampi.

La Russie devra pouvoir s'associer, si elle le souhaite, à des opérations de maintien de la paix décidées par l'UE dans le cadre de sa nouvelle identité de défense, a estimé entre-temps à Paris Javier Solana, haut représentant de l'UE pour la diplomatie.

Solana s'exprimait devant l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en sa qualité de secrétaire-général de cette organisation, appelée à être absorbée d'ici à la fin de l'année par l'Union européenne.

Quant au président américain Bill Clinton, il a achevé hier sa cinquième visite officielle en sept ans et demi à Moscou sur de maigres résultats et des chances minuscules de couronner sa présidence par un nouvel accord stratégique majeur avec la Russie.

Avant de quitter la capitale russe pour Kiev, dernière étape de sa tournée européenne, Clinton s'est adressé aux parlementaires russes.

Jacques Chirac se rallie au quinquennat

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Jacques Chirac a décidé hier soir de jouer la carte du quinquennat, c'est-à-dire de la réduction de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel.

Au cours d'un long entretien avec deux journalistes, diffusé sur les deux principales chaînes de télévision, le président de la République française a officiellement annoncé son ralliement au quinquennat, alors qu'en juillet 1999 encore, il expliquait aux mêmes journalistes pourquoi il s'opposait catégoriquement à ce changement constitutionnel.

Un ralliement cependant assorti d'une nuance importante : le président Chirac souhaite, après un vote du Parlement et du Sénat, la tenue d'un référendum, sans doute en octobre prochain... et a indiqué à l'avance que, si par accident le NON l'emportait, ce ne serait pas un drame et qu'il ne se sentirait absolument pas lié par le résultat.

En somme, le chef de l'État se ralliait au quinquennat d'une part parce qu'une écrasante majorité de Français y sont sur papier favorables, d'autre part parce que ce projet sous-marin qui hante la politique française depuis 27 ans venait d'être brusquement remis sur la table par l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, vieux rival de Chirac, et que le premier ministre Lionel Jospin avait saisi la balle au bond. Difficile pour lui de s'accrocher à un septennat forcément archaïque.

Jacques Chirac avait d'autant moins intérêt à s'opposer à cette réforme a priori populaire qu'il est



Le président français Jacques Chirac a livré hier un discours à la télévision pour annoncer qu'il appuyait la réduction du mandat présidentiel à une durée de cinq ans.

candidat à sa réélection en mai 2002, à l'âge de 69 ans, et qu'il sera sans doute moins difficile de se faire réélire pour un mandat plus court.

Le premier ministre Jospin, autre candidat programmé pour la présidentielle, ne sera pas non plus vraiment un homme neuf en mai 2002 puisqu'il aura déjà gouverné pendant cinq ans... et qu'il aura lui-même 64 ans. Une bonne raison pour se rallier au mandat de cinq ans, ou en tout cas pour ne pas s'y opposer.

Comme le disait hier soir l'influent dissident gaulliste Charles Pasqua, déjà opposant déclaré à la réforme, « ni Chirac ni Jospin n'étaient vraiment pressés de faire cette réforme. Mais à partir du mo-

ment où ils avaient été piégés par Giscard, ils étaient forcés de s'y rallier. Avec beaucoup d'arrière-pensées électorales. »

Ce qu'il y a soudain de nouveau dans ce débat récurrent depuis 27 ans, c'est que pour la première fois, les deux grands leaders de la droite et de la gauche ont en même temps intérêt à soutenir cette réforme — ou à ne pas s'y opposer sous peine de passer pour « rétrograde ».

Depuis 1973, les principales forces politiques du pays y étaient favorables, mais jamais en même temps, et toujours pour des raisons de stratégie électorale. Élu en 1974, Giscard d'Estaing y était favorable. Une fois élu, il change d'avis... et revient maintenant à sa position

La Cour d'appel lève bel et bien l'immunité de Pinochet

d'après AFP
SANTIAGO

La Cour d'appel de Santiago a levé l'immunité parlementaire de l'excitateur Augusto Pinochet, 84 ans, qui pourrait ainsi être soumis à un procès au Chili si la décision était confirmée par la Cour suprême, a annoncé hier son président, Ruben Ballesteros.

« La levée de l'immunité a été décidée par 13 voix contre 9 », a déclaré Ballesteros devant les journalistes présents au Palais de justice, confirmant les informations de presse parues fin mai.

La levée de l'immunité du général Augusto Pinochet, contre lequel 110 plaintes ont jusqu'à présent été déposées au Chili pour des crimes commis sous son régime (1973-1990), avait été approuvée par la Cour le 23 mai, mais le verdict n'avait pas été annoncé.

La décision de la Cour d'appel doit être soumise à l'approbation de la Cour Suprême, ce qui demandera au minimum un mois, selon des sources judiciaires.

Les défenseurs de Pinochet — qui bénéficie de l'immunité depuis qu'il est devenu sénateur à vie, en mars 1998, après avoir quitté le commandement de l'armée — avaient annoncé leur intention d'aller devant la Cour Suprême. Ils disposent, après l'annonce officielle du verdict, de cinq jours pour présenter cet appel.

L'annonce de la décision de la Cour d'appel a été saluée près du tribunal par des cris de joie, des chants et des danses de dizaines de manifestants anti-Pinochet regroupés tôt sur place.

« En prison, en prison », ont-ils scandé alors qu'une centaine d'autres manifestants anti-Pinochet défilaient dans les rues avoisinantes sous les applaudissements des passants.

La présidente de l'Association des Familles de Détenus disparus sous la dictature (1973-1990) Viviana Diaz a qualifié le verdict d'« historique ». « Cela paraissait impossible, mais nous l'avons obtenu », a-t-elle déclaré à la presse.

Les États-Unis ont réagi à la décision en rendant hommage au « rôle important » de la justice chilienne « dans les efforts réalisés pour aborder les questions des droits de l'Homme de l'ère Pinochet encore en suspens ».

Le juge espagnol Baltasar Garçon, à l'origine des poursuites contre l'ex-dictateur, a fait part de son « respect » pour la décision de la Cour d'appel de Santiago.

Deux organisations de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW) et Amnesty international, ont salué la décision de la Cour d'appel de Santiago.

initiale dans le but évident d'embarrasser Chirac.

Le socialiste François Mitterrand avait clairement inscrit le projet à son programme... et l'avait aussitôt oublié après son élection en mai 81, pour finalement retrouver la mémoire en juillet 1994, à un an de sa retraite politique.

Aujourd'hui, à la fois le candidat Chirac et le candidat Jospin ont intérêt à défendre le projet. Mais on est déjà trop près de la prochaine présidentielle pour que cette convergence de vues n'ait pas un arrière-goût électoral et ne ressemble pas à ce que Pasqua appelait hier soir du « copinage ».

Tout paraît réuni à l'heure actuelle pour que ce projet passe comme une lettre à la poste, d'abord devant les Assemblées avant l'été, puis sans doute par voie de référendum à l'automne : à la fois le président, le gouvernement et toutes les grandes forces politiques y sont favorables.

En réalité, beaucoup d'éléments demeurent qui peuvent faire capoter le projet. Logiquement, la réduction du mandat présidentiel devrait mener à une concordance parfaite des élections présidentielle et législatives, de manière à donner une majorité stable au chef de l'État qui n'aurait plus le pouvoir de dissolution actuel. Dès qu'on aborde ce point capital, le consensus de la classe politique vole en éclats.

Ajoutons à cela que, si les partis déjà déclarés du NON au référendum sont pratiquement absents du Parlement, ils peuvent très bien rallier à leur cause en octobre prochain... une majorité de mécontents, qui trouveraient ainsi l'occasion de voter contre. À tout hasard.

Monde

Élections haïtiennes : le dossier se complique

JOONEED KHAN

Au moment où, pour la première fois depuis les élections du 21 mai en Haïti, le ton monte entre le CÉP et l'OEA, le CIRJ (Centre international de ressources juridiques), basé à Montréal, vient de formuler sur ce scrutin une évaluation négative qui tranche avec les observations plutôt indulgentes émises jusque-là.

Dans une déclaration remise aux médias vendredi, et signée de Me Catherine Duhamel, sa directrice, le CIRJ se dit d'avis que « la volonté d'un nombre important d'électeurs n'a pas nécessairement été respectée ». « Nous avons répertorié de graves et nombreuses irrégularités le jour du scrutin, durant la soirée et la nuit du dépouillement ainsi que les jours qui ont suivi », dit le texte.

Le CIRJ, qui avait quatre observateurs accrédités sur le terrain travaillant avec un réseau de plus de 3000 observateurs haïtiens, limite ses constatations au département du Centre. « La délégation n'est pas en mesure de se prononcer sur le nombre et la gravité des irrégularités à l'échelle nationale », écrit le CIRJ, qui se garde donc d'articuler des recommandations précises.

Mais il est d'avis que « l'étendue des irrégularités à l'échelle nationale pourrait être connue si on permettait à la justice haïtienne de se prononcer de façon libre et indépendante suite aux contestations que déposeront les candidats ou mandataires dûment autorisés conformément à la Loi électorale de 1999 ».

À Port-au-Prince, l'Espace de concertation (EDC), qui regroupe

cinq partis politiques, demandait dans une note de presse la démission de tous les membres du Conseil électoral provisoire (CÉP) en condamnant le silence du CÉP face à la demande de l'opposition de créer une « commission d'évaluation » du scrutin.

Les responsables de l'EDC font état d'actes de répression et de menaces de mort contre ses partisans dans certaines régions du pays et estiment qu'aucun parti n'a gagné à ce 1er tour de vote.

La Mission d'observation de l'OEA, dont faisaient partie les États-Unis, le Canada et l'UE, a écrit la semaine dernière au CÉP pour contester le calcul des majorités et affirmer que le Parti Fanmi Lavalas (PFL) de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide n'a remporté que sept sièges de sénateurs au 1er tour, et non 16 comme annoncé par le CÉP.

Sept des principaux partis de l'opposition, regroupés au sein du « Groupe de convergence » (EDC, OPL et RDNP), ont annoncé qu'ils considéraient « nuls » les résultats du 21 mai.

Ils ont précisé qu'ils retireraient tous leurs candidats du processus électoral en vue du second tour, prévu le 25 juin. Ils ont qualifié le

CÉP d'« incompetent et partisan ».

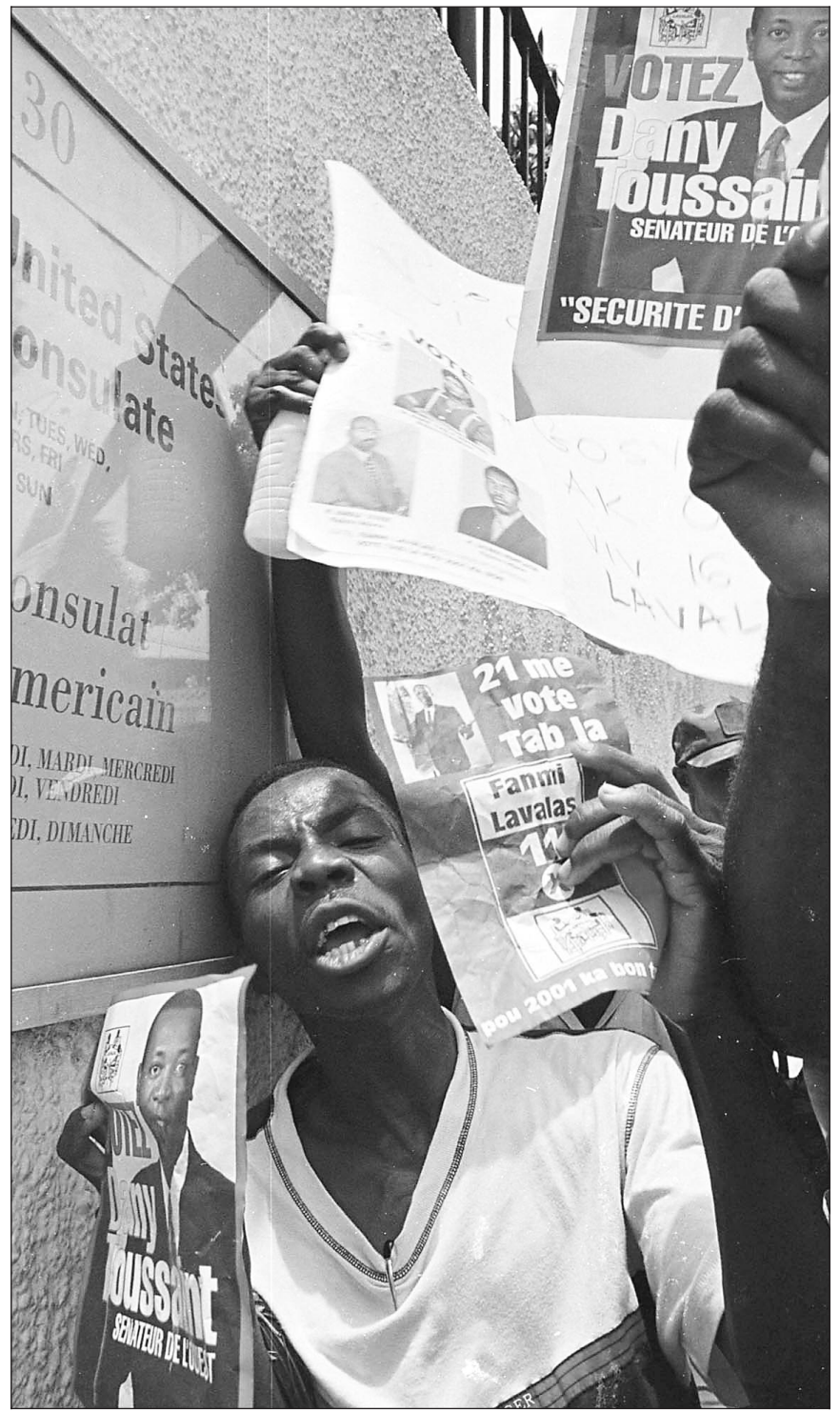
Un responsable du CÉP a rejeté hier les critiques de l'OEA, en traitant de « petit colon » le chef de la Mission électorale de l'OEA, le Barbadien Orlando Marville.

Macajoux Médard, directeur des relations publiques du CÉP, a dit que le mode de calcul utilisé lors de ce comptage avait déjà été employé aux législatives de 1990, 1995 et 1997, qui avaient été avalisées par la communauté internationale. Les critiques de l'OEA témoignent d'un manque d'égards vis-à-vis du CÉP et d'Haïti», a-t-il ajouté.

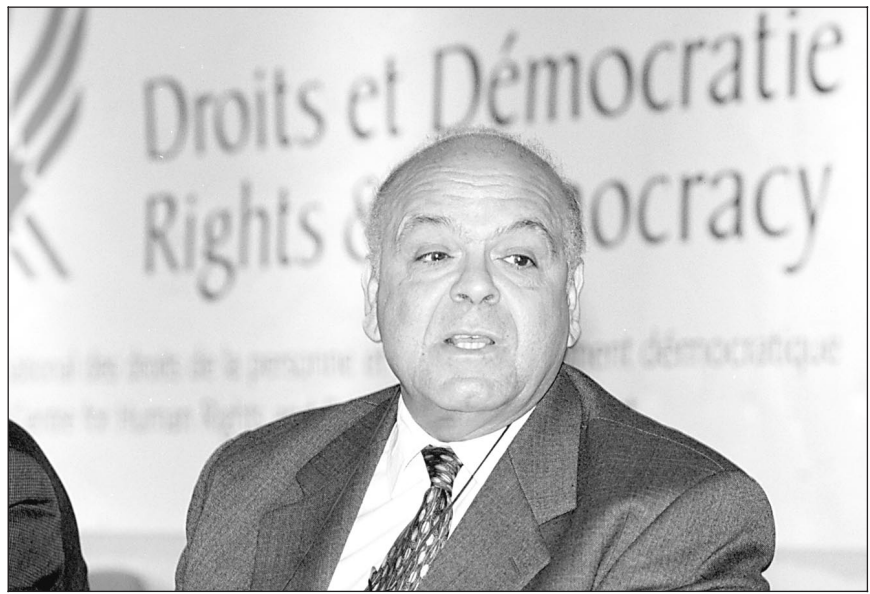
Selon l'OEA, le calcul des pourcentages de voix a été fait à partir « d'un nombre restreint de candidats ayant obtenu le nombre le plus élevé de voix » et non selon « la majorité absolue des votes valides ».

L'OEA n'a pas remis en cause les résultats. Mais les responsables du dossier Haïti au secrétariat d'État et au ministère canadien des Affaires étrangères, Donald Steinberg et David Lee, ont mené la semaine dernière en Haïti des consultations auprès du CÉP pour revoir avec eux les résultats partiels du 21 mai.

Léon Manus, président du CÉP, a indiqué avoir dit à David Lee que le conseil étudiait via les Bureaux électoraux départementaux les contestations formulées par les partis d'opposition. Steinberg a entretemps été pris à partie par le ROC (Rassemblement des organisations pour le changement, pro-Aristide), qui l'a accusé d'« ingérence des élections haïtiennes ».



Des Haïtiens, partisans du parti Fanmi Lavalas, protestent contre l'OEA devant le consulat américain à Port-au-Prince.



Exilé de Tunisie, l'ancien député Khémaïs Chemmari est consultant auprès de l'UE et de l'ONU notamment.

« Pari manqué » d'un ex-député tunisien

JOONEED KHAN

Khémaïs Chemmari est de ceux qui firent confiance au début au général Ben Ali et qui virent dans son « putsch médical » contre Habib Bourguiba « une occasion de changer le système par le haut en Tunisie ». Dix années plus tard, exilé après avoir été incarcéré, il parcourt l'Europe et l'Amérique du Nord pour faire son autocritique et épiloguer sur son « pari manqué ».

Exercice qu'il a repris vendredi à l'ONF à Montréal, pendant plus de deux heures, devant un auditoire attentif exempt d'éléments « casseurs » comme c'est souvent le cas à Paris, où les colloques de dissidents, impossibles à Tunis même, se terminent dans la bagarre et le sang.

Le diagnostic que fait cet ancien député, désormais « dépité », sur la Tunisie « bénalisée » est impeccable et accablant : maîtrisant chiffres et faits, et connaissant bien le système de l'intérieur, Chemmari rappelle les 99,44 % de suffrages pour Ben Ali en 1999, qu'il juxtapose aux 94 % des 4144 sièges en jeu aux municipales d'il y a deux semaines (avec seulement 250 sièges aux opposants).

« Il y a des pays où il n'y a pas d'élections ; c'est un combat à mener. Mais avec Ben Ali, la Tunisie est dans le lot de la Chine et de la Corée du Nord. De tels résultats sont une insulte à l'intelligence et privent le peuple de sa souveraineté, comme le dit le Conseil national des libertés en Tunisie dans son premier rapport annuel. Et les militants des droits en Tunisie sont les *refuseniks* du Maghreb post-guerre froide », assène-t-il.

Au quadrillage policier du pays, au lot d'opposants privés de passeports et de téléphones, et ciblés pour la diffamation et le salissage, et aux cas Moada, Sihem ben Sédrine, Taoufik ben Brik, et plus récemment de Riad ben Fadhel, journaliste du *Monde* blessé de deux balles à Tunis, Khémaïs Chemmari

ajoute ce détail absurde mais moins connu : « la Tunisie détient le meilleur appareillage statistique de toute l'Afrique et le pouvoir a récemment fait recalculer l'indice de développement humain (IDH) du monde entier afin de pouvoir affirmer que le pays était passé du 83^e au 82^e rang, et n'avait pas régressé au 102^e rang comme le constatait le Programme de l'ONU pour le développement (PNUD) ! »

Outre le soleil méditerranéen, la douceur des plages et l'odeur du jasmin, dit-il, le régime joue sur la stabilité politique et sur les droits des femmes pour attirer les investisseurs. « Mais ce ne sont là que des alibis. Licenciements collectifs, faillites et fermetures mettent à mal la stabilité, et les droits des femmes, reconnus sous Bourguiba, restent sur le papier », dit-il.

Ces constatations faites, Khémaïs Chemmari parvient mal toutefois à élaborer une prescription : il continue de vouloir « changer le système par le haut », cette fois le sommet de la « mondialisation » en cours, et son nouveau « pari », il le fait à titre de consultant auprès de l'UE et de l'ONU notamment. Il vient de collaborer à la rédaction d'un *Guide des droits humains pour le processus de Barcelone*, ce projet de partenariat entre l'Union européenne et l'autre rive de la Méditerranée, « qui est notre ALÉNA à nous », explique-t-il.

Les enjeux en Tunisie, il les nomme la peur, la corruption, le sort de 1000 détenus politiques encore derrière les barreaux, les libertés bafouées de la presse et de la vie associative, la soif d'une justice « compatible avec un État de droit ». Il voit un régime qui escamote les obsèques du « père de la nation » par peur des foules, et une jeunesse qui fleurit la mémoire de Bourguiba en manifestant à Monastir, mais, admet-il, « contradiction entre mondialisation et démocratisation, il y a là une problématique, mais ma réflexion est loin d'être achevée ».

Reprise des combats en Érythrée

d'après AFP
NAIROBI

Les tirs d'artillerie entre l'Érythrée et l'Éthiopie ont repris hier sur le front oriental après une pause la veille, tandis que Asmara et Addis Abeba ont poursuivi leur dialogue de sourds, l'une exigeant un retrait immédiat de ses territoires, l'autre voulant « consolider » ses positions jusqu'à l'arrivée d'une force internationale.

À Alger, les pourparlers indirects sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), n'ont connu aucun développement. Les négociations, après une semaine de tractations, s'enlisent sans parvenir à la cessation des combats que les médiateurs appellent de leurs vœux.

Asmara a exigé hier que l'Éthiopie accepte un cessez-le-feu et un redéploiement immédiat et inconditionnel de ses troupes, alors que les échanges d'artillerie se poursuivaient, depuis le début de la matinée sur le front oriental, en territoire érythréen, à quelque 37 km du port d'Assab, sur la mer Rouge.

Le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, a affirmé que son pays n'abandonnerait les positions qu'il occupe en Érythrée qu'à une force de paix internationale. Le 31 mai, Meles avait affirmé que son pays considérerait la guerre comme terminée, ses soldats ayant

recupéré tous les territoires qu'il estimait occupés par l'Érythrée depuis le début de la guerre en mai 1998. Addis Abeba avait ensuite retiré ses troupes du front ouest mais n'avait pas bougé sur les fronts central et oriental.

La diplomatie érythréenne a accusé l'Éthiopie de « chercher à gagner du temps pour soigner ses blessures et se préparer pour une nouvelle série d'offensives ». Asmara a accusé Addis Abeba d'avoir lancé dans la nuit du 2 juin, une « offensive totale » contre le port d'Assab.

Addis Abeba a rétorqué hier, par la voix de la porte-parole du gouvernement Salomé Tadesse, que ces combats « à petite échelle » n'avaient pas pour objectif le port érythréen.

« Cela ne nous intéresse pas de savoir à combien de kilomètres d'Assab cela se passe », a précisé Mme Salomé, ajoutant : « Notre intérêt est unique : nous voulons consolider les positions que nous avons prises et y rester, jusqu'à ce que nous résolvions ce problème » de la guerre, due à un litige frontalier à l'origine.

« Si nous sommes provoqués de quelque manière que ce soit, nous réglerons le problème de manière décisive. Nous devons les repousser aussi loin que possible et nous allons le faire », a averti Mme Salomé.



Séisme en Indonésie

Un violent séisme a secoué l'île indonésienne de Sumatra et fait au moins 58 morts, plus de 500 blessés et des milliers de sans-abri. Le tremblement de terre de magnitude 7,3 s'est produit dimanche soir et a été suivi d'un autre d'une magnitude de 6, contraignant des milliers de personnes à quitter leurs habitations et des abris en plein air. Au cours de la journée d'hier, on a recensé plus de 260 répliques qui ont fait paniquer encore un peu plus les habitants.

Lockerbie : nouvelle piste étudiée

Associated Press
ANKARA

Des agents de la CIA et des services secrets turcs étaient en train d'interroger, hier en Turquie, un transfuge iranien qui affirme que c'est son pays et non la Libye qui a fomenté et financé l'attentat contre le vol 103 de la Pan Am qui fit 270 morts, le 21 décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Écosse.

L'homme qui dit s'appeler Ahmad Behbahani s'appellerait en réalité Saïd Behbahani, 32 ans, selon l'Agence nationale turque de renseignement. Il serait entré illégalement en Turquie le 7 mars dernier et aurait demandé l'asile politique aux États-Unis.

Celui qui dit avoir coordonné des opérations terroristes iraniennes pendant plus de dix ans a également affirmé dans l'émission *60 Minutes* diffusée dimanche par la chaîne CBS que l'Iran a également organisé en 1996 l'attentat au camion piégé contre les tours Khabar (Arabie saoudite) abritant des soldats américains. Il y avait eu 19 morts.

Selon la presse turque, Behbahani aurait déposé sa demande d'asile auprès du bureau du Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) à Van, près de la frontière iranienne. « Je suis dans une position diffi-

cile. J'ai fui vers la Turquie parce qu'ils allaient me tuer », a-t-il dit au HCR selon le quotidien *Hurriyet*. « Je veux que l'Amérique m'accorde l'asile. »

D'après l'opposition iranienne à Washington, l'homme pourrait être Ahmad Beladi-Behbahani, ancien vice-ministre des Renseignements en charge des opérations de contre-espionnage. Il aurait ainsi été le cerveau de plusieurs assassinats d'opposants en Europe, dont celui du Kurde Abdul-Rahman Ghassem-lou, abattu à Vienne en juillet 1989.

Interrogé dimanche, l'ancien président iranien Abolhassan Bani-Sadr a également affirmé que les autorités turques abritaient un ancien proche conseiller du ministre des Renseignements Ali Fallahian. Quant à M. Behbahani, il aurait été le N°2 de l'Armée d'al-Qods (Jérusalem), une branche des Pasdarans (Gardiens de la révolution) notamment chargée des opérations terroristes à l'étranger, selon M. Bani-Sadr.

Disant « tout connaître » des opérations terroristes de l'Iran, le transfuge affirme posséder des documents prouvant ses allégations. Après avoir été hébergé dans le camp de réfugiés de Yozgat en Anatolie, il aurait été transféré dans un endroit secret pour y être « debriefé » par la CIA, selon la presse turque.

Monde

Madeleine Albright presse Israéliens et Palestiniens

« *L'heure de vérité approche pour le processus de paix historique* »

d'après AFP et AP
JÉRUSALEM

Le secrétaire d'État américain Madeleine Albright a pressé hier Israéliens et Palestiniens de conclure leurs négociations en vue d'un accord de paix définitif.

Alors que 12 personnes étaient blessées dans des heurts qui ont éclaté près de Jérusalem lors de la destruction par la police israélienne d'une maison palestinienne, le premier ministre israélien Ehud Barak se prononçait en faveur d'un accord basé sur « cinq principes ».

À l'occasion du 33^e anniversaire de la guerre de juin 1967, les Palestiniens lançaient un appel à Israël pour qu'il se retire de tous les territoires occupés.

Pour la première fois cependant, Israël confirmait qu'il pourrait dans le cadre d'un accord final avec les

Palestiniens restituer des terres en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sur lesquelles vivent aujourd'hui environ 60 000 colons juifs.

L'annonce a été faite devant la Knesset par Haim Ramon, ministre à la présidence du Conseil chargé de Jérusalem, qui a provoqué la fureur des députés de droite et des ultra-orthodoxes.

« Le moment de vérité approche rapidement pour le processus de paix historique israélo-palestinien », a déclaré Mme Albright à Jérusalem lors d'une conférence de presse commune avec Ehud Barak, au premier jour de sa tournée au Proche-Orient.

Les discussions sur un accord-cadre, qui doit déboucher sur un règlement final, portent sur les questions vitales telles que l'avenir de Jérusalem, des réfugiés palestiniens, des colonies juives et le tracé des frontières du futur État palestinien.

Les deux parties ont déjà raté les



Madeleine Albright

échéances qu'elles s'étaient fixées pour conclure ces discussions.

La mission de Mme Albright consiste également à vérifier s'il est

possible d'organiser aux États-Unis un sommet trilatéral sous l'égide du président Bill Clinton.

Mais les Américains soulignent combien la tâche est difficile. « Le fait est qu'à ce stade, il y a encore des divergences importantes sur chaque problème », a affirmé sous couvert de l'anonymat un responsable américain à bord de l'avion amenant Mme Albright à Tel-Aviv.

La télévision israélienne a diffusé une interview de Barak, après sa rencontre avec Mme Albright, dans laquelle il se prononce pour un accord entre Israéliens et Palestiniens basé sur « cinq principes » et prévoyant une « séparation » physique.

« Israël ne retournera pas aux frontières de 1967 », et « Jérusalem restera la capitale réunifiée d'Israël sous notre souveraineté », a affirmé Barak.

Par ailleurs « aucune armée étrangère ne pourra se déployer à l'ouest de la vallée du Jourdain », qui constitue la frontière actuelle

avec la Jordanie. Sur la question des colonies, « la majorité absolue des colons de Cisjordanie vivront dans des implantations regroupées dans des blocs de colonies sous la souveraineté israélienne ».

Le dernier principe énoncé par Barak est le rejet de droit au retour de quelque 3,5 millions de réfugiés Palestiniens qui sont en exil. « Israël n'est pas prêt à assumer la responsabilité morale ou juridique des réfugiés palestiniens », a-t-il dit.

Selon la radio publique israélienne, Israël a lâché du lest lors des récents pourparlers secrets de Stockholm, en acceptant un contrôle palestinien sur 75 % de la Cisjordanie, contre 65 % auparavant.

Mme Albright doit poursuivre ses entretiens par une entrevue aujourd'hui à Ramallah avec le président palestinien Yasser Arafat, avant de se rendre en Égypte où elle aura notamment un entretien avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chareh.

+